FAIRE FACE À LA MENACE

LE DÉFI À RELEVER POUR LA RÉGION

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 2391 - Mercredi 28 janvier 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MONDIAL 2015 DE HANDBALL AU QATAR

LES VERTS SORTENT PAR LA PETITE PORTE

Page 17

RETARDS DANS LES PROJETS DE RÉALISATION DE LOGEMENTS

TOLÉRANCE "ZÉRO" DE TEBBOUNE

Page 3

LUTTE ANTITERRORISTE

DES VIDES JURIDIQUES À COMBLER

Page 5

CHUTE DU PRIX DU PÉTROLE ET GESTION DES FONDS SPÉCIAUX...

DJELLAB RÉPOND AUX DÉPUTÉS

Page 3

BLANCHIMENT D'ARGENT ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME

LES PRÉCISIONS DE LA COMMISSION JURIDIQUE

Page 3

LE GAZ DE SCHISTE "POLLUE" LE CLIMAT DANS LE GRAND-SUD

LES HABITANTS D'IN-SALAH NE DÉCOLÈRENT PAS

Page 3

Repères %

15
formateurs nigériens bénéficieront d'une formation professionnelle en Algérie

271
millions DA de créances à recouvrer par la Sonelgaz à Ghardaïa

500.000
psychotropes ont été saisis par les services de sûreté nationale en 2014,

Une équipe de *KBC* agressée par le chef de sécurité du centre commercial de Bab Ezzouar

Une équipe de la télévision privée, KBC, qui devait effectuer un reportage sur les soldes annoncées par le Centre commercial de Bab Ezzouar a été agressée, samedi, physiquement et verbalement par le chef de la sécurité dudit centre. La journaliste et le caméraman ont été surpris au moment où ils se dirigeaient vers un certain Samir représentant de l'administration pour pouvoir entamer leur travail.
L'agent en question du centre commercial a malmené le caméraman et a proféré dse injures à l'encontre de la journaliste laquelle n'a dû son salut que grâce à l'intervention des autres agents de sécurité. Encore une fois le problème de la protection des journalistes dans l'exercice de leurs fonctions se pose avec acuité surtout avec des prétendus agents d'in « sécurité » que l'on recrute, parfois sans examens médicaux et surtout psychologiques pourtant très importants.

Pour rappel la triste scène de l'agression a été entièrement filmée par les caméras de surveillance du centre commercial.

Un jeune homme mortellement poignardé à Boumerdès

Un jeune homme de 24 ans a été assassiné, avant-hier, par un ou des individus non encore identifiés dans la localité d'Ouled Aïssa à une cinquantaine de km à l'est de Boumerdès, apprend-on de source locale. Répondant au nom de Mohamed Ouakil, la victime a été abattue à coups de hache. Mohamed Ouakil rentrait de la commune de Sidi Daoud où il travaillait comme soudeur. Il a été surpris par son ou ses agresseurs au niveau du village Ouled Ben Saâda. Son corps a été découvert par des villageois qui ont aussitôt alerté les services de sécurité. Ces derniers se sont déplacés sur les lieux pour faire le constat. Une enquête a été ouverte par la brigade de gendarmerie pour élucider les motifs de ce meurtre qui a plongé toute la localité dans la consternation. La dépouille de la victime a été acheminée vers la morgue de l'EPH de Bordj Ménaïel pour autopsie.

T. O.

1 véhicule endommagé et la circulation bloquée à Chiffa par des chutes de pierres

Un véhicule a été endommagé et la circulation automobile partiellement bloquée, lundi, sur le tronçon de la route nationale (RN 01) reliant la commune de Chiffa (Blida) à Médéa, au niveau de la localité de Sidi Brahim, suite à des chutes de pierres sur la chaussée, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Les quatre occupants du véhicule, qui se dirigeaient vers la wilaya de Médéa, ont été blessés suite à cet incident et évacués à l'hôpital de Mouzaïa où ils ont reçu les soins nécessaires, a-t-on indiqué de même source. Les services de la direction des Travaux publics et ceux de la Protection civile œuvrent à dégager cet axe routier, a-t-on signalé, ajoutant que cette opération, entamée à 10h, pourrait durer jusqu'en fin de journée en raison de la grande quantité des pierres se trouvant sur la chaussée.
Les automobilistes se dirigeant vers Médéa à partir de Blida sont, à cet effet, invités à transiter par les localités de Aïn Roumana ou Tamezguida afin

d'éviter, d'une part, les embouteillages et de ne pas gêner, d'autre part, l'opération visant à rétablir la circulation routière a, par ailleurs, souligné la même source.

Dixit

Nouria Benghebrit

Je suis désolée que malgré la disponibilité et la volonté réelles de résolution des difficultés très nombreuses, notamment en matière de gestion des ressources humaines, les syndicats n'ont comme réponse que la grève.
Le règlement des situations soulevées prend du temps car cela suppose des démarches, des mesures et des enquêtes à diligenter, parfois.
La situation socioprofessionnelle des fonctionnaires de l'Education nationale s'est nettement améliorée après 2008, contrairement à ce que les partenaires sociaux ont indiqué considérant les augmentations obtenues ces dernières années, comme dépassées par la cherté de la vie."

Ils veulent appeler leurs enfants... "Nutella et Fraise",

En France, les parents sont libres de choisir le prénom qu'ils souhaitent donner à leurs enfants. Mais pas au point de faire n'importe quoi... Deux couples l'ont appris récemment. A Valenciennes, un couple qui a donné naissance à un enfant, le 24 septembre a décidé d'appeler son bébé "Nutella". Un choix que l'officier de l'état civil a jugé peu conforme à l'intérêt de l'enfant. Il a donc avisé le procureur de Valenciennes, qui a saisi à son tour un juge des affaires familiales "pour qu'il en soit ordonné la suppression sur les registres de l'état civil". Une audience a eu lieu fin novembre, rapporte La Voix du Nord. Les parents n'ayant pas jugé nécessaire de s'y rendre, c'est le juge qui a choisi de renommer l'enfant "Ella". Porter le nom commercial d'une pâte à tartiner "ne peut qu'entraîner des moqueries ou des réflexions désobligeantes". Toujours dans le département du Nord, un couple de Raismes a voulu prénommer leur petite fille "Fraise". Ils étaient, eux, présents à l'audience le 5 janvier, et ont expliqué vouloir donner à leur enfant "un prénom original non usité". Le tribunal, dans son délibéré rendu lundi, a retoqué ce prénom à cause des risques de moqueries, "notamment l'utilisation de l'expression ramène ta fraise". Les parents, prévoyants, avaient précisé qu'ils opteraient pour "Fraisine", un prénom du 19e siècle tombé en désuétude, si leur premier choix était refusé.

Un New-Yorkais meurt d'un coup de couteau... reçu il y a 55 ans

La mort d'un New-Yorkais de 97 ans a été attribuée à une agression datant de la fin des années 1950, qui devient donc un homicide, sujet d'une enquête impossible. Antonio Ciccarello vient de mourir d'un coup de couteau. Son agresseur, lui, est probablement déjà mort depuis belle lurette. Car l'agression a eu lieu... dans les années 50. Si l'affaire, révélée par le New York Times, semble défier la logique, elle a pourtant une explication surprenante mais relativement cohérente. Selon l'autopsie, à 97 ans, Antonio Ciccarello est bien décédé, du point de vue de la médecine légale, du coup de couteau qui l'a touché il y a environ 55 ans. La cause de sa mort selon son certificat de décès : complications d'une occlusion intestinale "causée par une hernie ventrale due à une profonde laparotomie [une incision de l'abdomen] réalisée pour traiter une blessure par arme blanche au torse". Une blessure "infligée par un tiers". Et donc, un "homicide". Ce qui fait de son agresseur présumé un meurtrier présumé. Chaque année, la police de New York recense quelques cas de ce genre, indique le quotidien new-yorkais, mais le cas d'Antonio Ciccarello bat haut la main le record de temps entre les faits et la mort de la victime. Sans témoin ni indice L'homicide étant avéré, les inspecteurs new-yorkais ont été contraints d'ouvrir une enquête pour meurtre. Sans aucune preuve, ni témoin, ni indice, ni même une piste. Sans même savoir avec certitude dans quel hôpital la victime s'était précipitée pour faire soigner sa blessure. Ils se sont mis sur la piste de ceux qui étaient à l'époque les collègues de celui qui était gardien dans un immeuble de la 5e avenue.

RÉALISATION DES PROJETS DE LOGEMENTS

Tebboune met en garde contre tout retard

L'engagement de l'Etat est toujours la préférence nationale. Il faut retenir dans ce cadre que la tutelle a retenu 83 entreprises présélectionnées et 23 autres qui ont été titulaires de contrats de réalisation des quotas de l'AADL.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministre de l'Habitat a averti les entreprises nationales sur tout retard des réalisations de logements. Sur un ton presque menaçant, il a regretté que certains promoteurs ne respectent pas le calendrier des échéances qui est conditionné par des délais fermes.
En réunissant les chefs d'entreprise nationale privées et publiques, Abdelmadjid Tebboune est revenu, cette fois, sur des retards qu'il estime considérables pour le secteur. « *Sur 100.000 unités programmées, il y a eu 10.000 réalisées* ». Une situation qui reste intenable, vu leurs attentes immenses d'un secteur confronté à une grande pression. Le ministre a martelé que « *le logement se fera avec vous ou sans vous* » en soulignant que l'engagement de l'Etat est toujours la préférence nationale. Il faut retenir dans ce cadre que la tutelle a retenu 83 entreprises présélectionnées et 23 autres qui ont été titulaires de contrats de réalisation des quotas de l'AADL. Ce retard évoqué n'est pas le premier puisque des lots entiers n'ont pas été achevés dans les délais prescrits. Ce qui a amené les pouvoirs en charge de grands chantiers à multiplier le partenariat avec les étrangers. Cela dit, cette conformité exigée est en relation avec des contraintes et parfois des blocages que subissent les entreprises locales. Le président de la Cipa parle de « *concurrence déloyale des entreprises étrangères* » et met en garde contre « *l'achat massif des matériaux de construction de l'extérieur par ces groupes étrangers* » qui se traduisent par la spéculation sur les prix. Mais là encore, la décision de l'Etat d'interdire toute importation des matériaux de construction et surtout le ciment a été salutaire pour les cimenteries nationales qui vont doubler leurs capacités de production. Sachant également que

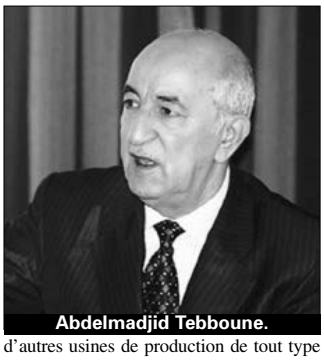
Abdelmadjid Tebboune.

d'autres usines de production de tout type de matériaux de construction sont prévues dès cette année. Autre considération est celle des contrats gré à gré que la tutelle privilégie pour l'accélération de la cadence de la production des unités qui seront livrées en juin prochain. Pour ce faire, le gouvernement aurait pris la décision d'accorder un bonus à toute entreprise qui achèverait son quota de logements avant les délais. Un type d'encouragement qui se fera sous forme de primes et retiendra ces entreprises performantes dans les futurs chantiers de réalisation. L'autre atout de la préférence nationale est la qualité du produit réalisé qui récompensera aussi les promoteurs et maîtres d'ouvrage. Le ministre l'avait signalé précédemment que les experts de CTC et ceux dont dispose le ministère de l'habitat veilleront à inspecter tous les chantiers en adéquation avec le cahier de charge sur les normes de construction. Ainsi des critères de logements spacieux, les normes techniques et la qualité du matériau et le respect des règles parasismiques sont les aspects qui doivent être assurés sous peine de sanctions qui seront prises à l'encontre de entreprises qui ne se mettront pas à jour. **F. A.**

CHUTE DU PRIX DU PÉTROLE ET FONDS SPÉCIAUX….

Djellab répond aux députés

PAR KAMAL HAMED

Le ministre des Finances, Mohamed Djellab, a voulu rassurer les députés de l'APN en indiquant, notamment, qu'il n'y a aucun motif d'inquiétudes. Lors de l'examen du projet de loi portant sur le règlement budgétaire 2012 en séance plénière les dimanche et lundi, les députés ont en effet fait montre de leurs inquiétudes notamment par rapport à la chute du prix du baril de pétrole et ses répercussions sur l'économie nationale. « *Nous affrontons cette question dans la sérénité* » a surtout indiqué le ministre des Finances en réponse aux inquiétudes des élus du peuple. Mohamed Djellab, qui répondait hier aux remarques des députés, a précisé que le gouvernement a pris toutes les dispositions nécessaires pour faire face à cette nouvelle donne, notamment, celles relatives au financement de l'économie nationale par le marché et non par la rente pétrolière. Il a cependant rassuré en indiquant que le gouvernement poursuivra son programme dans les secteurs stratégiques et n'abandonnera pas le soutien aux couches les plus défavorisés à travers la politique des subventions et les transferts sociaux. Le représentant du gouvernement a aussi évoqué les mesures prises pour améliorer la collecte des impôts afin de suppléer au manque à gagner engendré par la chute du prix du pétrole qui a des répercussions directe sur la fiscalité pétrolière. Durant deux jours de débat les députés ont soulevé moult questions à propos de l'incidence de la chute du prix du baril sur l'économie nationale corruption, comme ils ont aussi critiqué l'apathie du gouvernement face au phénomène de la corruption en particulier et la mauvaise gestion de deniers publics en général. A ce propos Djellab a évoqué l'épineuse question de la gestion des fonds spéciaux qui a soulevé nombre de remarques de la part des députés. Il dira que de nombreux fonds spéciaux ont été fermés. De 75 en 2011 leur nombre est passé à 67 en 2013 a précisé le ministre en indiquant que le gouvernement a entrepris, dès 2010, une nouvelle démarche en vue de les assainir. Mais le premier argentier du pays a aussi soutenu que ces fonds spéciaux sont soumis au contrôle de la Cour des comptes. Et c'est le même cas pour le Fonds de régulation des recettes. C'est dire que le ministre des Finances a contredit les députés qui ont estimé que ces fonds spéciaux échappent à tout contrôle. Il faut dire qu'ils se sont appuyés sur le rapport de la Cour des comptes qui a énuméré de nombreuses anomalies dans la gestion de l'argent public. « *nous tenons compte de toutes les remarques de la Cour des comptes* » dira le ministre en précisant que le Premier ministre a donné, à ce propos, des instructions fermes aux membres du gouvernement. Les députés ont adoptés hier le projet de loi portant règlement budgétaire 2012. Ils ont, dans la foulée, adopté aussi le projet de loi sur la pêche et les ressources halieutiques. **K. H.**

LE GAZ DE SCHISTE "POLLUE" LE CLIMAT DANS LE GRAND-SUD

Les habitants d'In-Salah ne décolèrent pas

PAR SADEK BELHOCINE

Le mouvement pacifique contre le l'exploitation du gaz de schiste ne faiblit pas. Les habitants de l'extrême Sud du pays ne désarment pas face au mutisme du chef de l'Etat, interpellé sur cette problématique par les manifestants qui observent des sit-in tous les jours que Dieu fait devant le siège de daïra. Une nouvelle était prévue pour hier, selon des représentants de la société civile qui avancent que les écoles et les institutions publiques sont toujours fermées dans cette ville. « *Dans les collèges, certains enseignants donnent des cours et d'autres non* », précisent-ils. Lundi, des manifestants ont bloqué la route menant vers le puits-pilote de gaz de schiste avant l'intervention de la gendarmerie qui n'a pas utilisé la force. « *Cela a duré près de trois heures. La gendarmerie est intervenue et a discuté avec les manifestants* », affirment ces sources. La population reste mobilisée depuis plus d'un mois. Elle attend toujours la réponse que devait leur ramener d'Alger le Directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel. « *Nous n'avons reçu aucune réponse. Nous n'avons eu que des menaces. On veut casser l'aspect pacifique de la mobilisation* », accuse un représentant de la société civile, membre du défunt collectif de la ville. La tension qui a baissé d'un cran lors de la venue du patron de la DGSN est remontée à un autre palier suite à l'intervention du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à l'ENTV. Les habitants de In-Salah attendait, tout au moins, que Sellal annonce le gel des forages des puits pour l'exploration du gaz de schiste. Le Premier ministre s'est contenté de dire que « *l'exploitation du gaz de schiste n'est pas dans le programme du gouvernement. L'exploitation du gaz de schiste n'est pas à l'ordre du jour* ». Ce qui n'est pas rassurant pour la population de In-Salah pour les années à venir. La cacophonie des responsables politiques du pays sur ce dossier a ajouté une couche d'opacité qui a désarçonné les plus optimistes des gens de In-Salah. Abdelmalek persiste et signe, lui, que la « *phase d'exploitation n'est pas entamée* ». Il jure par tous les saints que « *ce n'est pas prévu avant 2022* ». *Je le dis et je le répète,* insiste-t-il, *il n'y a pas d'exploitation de gaz de schiste. Ce n'est pas dans le programme du gouvernement* ». Toutefois, « *il n'empêche que Sonatrach doit acquérir les techniques d'exploitation du gaz de schiste* », argumente-t-il , réitérant que, jusqu'à 2022, des études seront lancés pour connaître nos réserves exactes de gaz de schiste. A vrai dire, les protestataires avaient une idée assez précise sur les réponses que fournirait Sellal pour apaiser les esprits des manifestants. « *Il va dire que nous sommes dans la phase d'exploration. On attend la décision du président* », avait déclaré un membre du collectif avant la sortie médiatique du Premier ministre qui avait souligné au cours de cette émission télévisée qu' « *il y a plus de 10 pays qui exploitent le gaz de schiste* », sans pour autant avoir réussi à convaincre les anti-gaz de schiste sur le peu de risques sur l'eau et l'environnement, qu'il y a à exploiter cette « richesse » du sous-sol. Toujours est-il que les habitants de In-Salah attendent des éclaircissements sur la position du président de la République. Dans un communiqué, les représentants de la société civile ont interpellent la présidence et le DGSN Abdelghani Hamel qui les a rencontrés il plus de 10 jours. « *Nous avons demandé des éclaircissements à la présidence et à M. Hamel pour savoir si la déclaration de M. Sellal était aussi la décision du président de la République* ». L'attente risque de durer et de mettre le feu aux poudres en l'absence d'une communication claire, nette et précise des hautes autorités du pays sur ce dossier « *explosif* ».

BLANCHIMENT D'ARGENT ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Les précisions de la commission juridique

La Commission des affaires juridiques de l'APN a apporté des précisions sur le désordre qui a régné avant hier à l'assemblée suite à la programmation contesté de deux projets lois, notamment celui relatif à la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme .
Cette programmation a suscité l'ire des députés qui ont estimés qu'elle était contraire au règlement intérieur de l'APN, notamment l'article 55.
"Nous affirmons que la programmation de ce projet de loi s'est effectué conformément aux dispositions juridiques légales" a indiqué hier le président de la commission lors d'un point de presse. Il a ainsi apporté un ferme démenti à tout ce qui a été dit précisant que cette programmation est intervenue conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi régissant la relation entre le gouvernement et les deux chambres du Parlement.

K. H.

CHUTES DE NEIGE

De nombreuses routes nationales toujours coupées à la circulation

Le mauvais temps aidant, des routes nationales et des chemins de wilaya restent fermés à la circulation depuis bientôt une semaine. Une dizaine de wilayas sont concernées par cette situation qui a beaucoup gêné les automobilistes dans leurs déplacements et du coup, le trafic routier en a été grandement affecté, selon un état des routes présenté par le commandement de la Gendarmerie nationale.

PAR SMAIL B.

Les intempéries ont poussé les services de la GN de mettre en place un dispositif spécial déployé sur l'ensemble des axes routiers pour porter aide et assistance aux citoyens. Jusqu'à hier encore, plusieurs routes nationales étaient fermées à la circulation à cause de l'amoncellement de neige, comme c'est le cas à Tizi-Ouzou avec les routes nationales 12, 15, 33 et 30 reliant la ville de Genêts à Bouira, notamment au niveau des cols de Tirourda et Tizi-Tirkabine et des chemins de wilaya coupés dans plusieurs communes telles Aït-Yahia et Illiltten. A Béjaïa, la RN 26A, reliant Béjaïa à Tizi-Ouzou, au Col de Chellata, commune de Chellata, et la RN 75, reliant Sétif à Béjaïa, dans la circonscription communale de Kendira, sont toujours coupées, de même que les CW relevant des communes de Béni-Mellikeche, Tazmalt, Timzrit, Akbou et Ouzellaguène. Même constat à Bordj-Bou-Arreridj où les services de la GN signalent la fermeture de la RN76, reliant Bordj-Bou-Arreridj à Sétif, au niveau de la commune de Bordj-Zemmoura et de la RN106, reliant Bordj-Bou-Arreridj à Béjaïa, dans la communale de Theniet-En-Nasr ainsi que de nombreux chemins de wilayas des communes de Djaâfra, Ouled-Dahmane et Taglait. A Bouira, trois routes nationales restent fermées à la circulation. Il s'agit de la RN.15, reliant Bouira à Tizi-Ouzou, au Col de Tirourda, la RN 30, reliant Bouira à Tizi-Ouzou, au niveau de la commune de Saharidj et la RN33, reliant Bouira à Tizi-Ouzou, à hauteur de Tikjda. Dans la wilaya de Sétif, la RN75 reliant Sétif à Béjaïa est coupée sur une distance de 6 km dans la commune de Bougaâ et la RN76, reliant Sétif à Bordj-Bou-Arreridj est quant à elle fermée à la circulation sur une distance de 7 km, au niveau de la commune de Guenzet. Aussi, on signale l'impraticabilité des CW 117 et 118 dans les communes de Djemila et de Tachouda. Toujours à l'est du pays, Mila voit bloqués plusieurs de ses chemins de wilaya dont le CW 03 reliant Chelghoum-Laïd à Teleghma, coupé sur une distance de 10 km, le CW 07, reliant Bouhatem à Benyahia-Abderrahmane, le CW 05Bis, reliant Aïn-Beida-Harriche à El-Ayadi-Barbès, sur une distance de 9 km, et enfin le CW 152, reliant Bouhatem à Aïn-Mellouk, coupé sur une distance de 15 km. La situation établie hier par la GN fait état également de la fermeture à Guelma de la RN 81, reliant Souk-Ahras à Guelma, au niveau de la commune d'Aïn-Sandel et à Batna de la RN31, reliant Batna à Arris, coupée sur une distance de 30 km, dans la circonscription communale d'Arris.

S. B.

La neige apporte chaque année son lot de désagréments.

DÉGÂTS CAUSÉS PAR LES INTEMPÉRIES

4 milliards DA pour la prise en charge

PAR RAYAN NASSIM

Une enveloppe de 4 milliards DA vient d'être dégagée pour la prise en charge des dégâts causés par les dernières intempéries qu'a connue la région de Béchar, a annoncé lundi le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi. Ce financement permettra à la wilaya de réparer les dégâts causés à plusieurs routes, ouvrages d'arts et autres infrastructures routières, par les inondations et intempéries qu'a connue cette région du Sud-Ouest au mois de novembre dernier. "*Un programme de réalisation de nouveaux ouvrages d'arts, notamment sur la route RN 6 reliant Béchar à Naâma et, de là, au nord-ouest du pays, sera exécuté au cours des quatre prochaines années*", a fait savoir le ministre. Auparavant le membre du gouvernement a visité le chantier de dédoublement de voies de la route reliant sur 101 km Béchar au chef lieu de la daïra frontalière de Béni-Ounif, avec une enveloppe de plus de 3 milliards DA et dont les travaux accusent actuellement un taux d'avancement de 50 %. Le ministre des Travaux publics a achevé sa visite de travail de quelques heures dans la wilaya en présidant, en compagnie du ministre des Transports, Amar Ghoul, la cérémonie d'homologation de la seconde piste de l'aéroport Boudghene-Ben-Ali de Béchar.

R. N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

30 morts et 944 blessés en une semaine

30 morts et 944 blessés ont été enregistrés suite à des accidents de la route survenus du 18 au 24 janvier, a indiqué mardi la Protection civile dans un communiqué.
Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdès avec 6 morts et 30 blessés suite à 32 accidents de la circulation.
La Protection civile signale que ses unités d'intervention ont enregistré, durant la même période, 18.772 appels de secours dans les différents secteurs pour répondre "aux appels de détresses émis par les citoyens suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies".
La même source fait savoir concernant le secours à personnes, que 11.641 interventions ont été effectuées dont 10.267 ont été suivies par des évacuations sanitaires. 1.195 blessés ont été traités par des secours médicalisés.
"Nos secours ont effectué 926 interventions pour procéder à l'extinction de 515 incendies urbains, industriels et incendies divers", indique le communiqué, qui ajoute que 4.001 opérations diverses et d'assistance aux personnes en danger ont été accomplies durant la même période.

GRIPPE SAISONNIÈRE

Décès de 13 personnes du 1er au 26 janvier !

La grippe saisonnière a provoqué le décès de treize personnes, âgées et malades chroniques, notamment à Alger du 1er au 26 janvier, a déploré lundi soir la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Alger. Du 1er au 26 janvier, 41 personnes ont été hospitalisées à Alger pour "*détresse respiratoire sévère*" due à la grippe saisonnière, indique le secrétaire général de la DSP, Lahlali Lahlali, lors d'une conférence de presse tenue en fin de journée. Sur les 41 personnes admises dans les structures sanitaires de la wilaya d'Alger, 21 ont reçu des soins et on pu rejoindre leur domicile, 5 sont toujours gardées en observation alors que 13 sont décédées dont 4 pour la seule journée de lundi, a déploré M. Lahlali. Parmi les victimes figurent des personnes âgées, des malades chroniques mais aussi deux femmes enceintes, décédées juste après l'accouchement, a précisé M. Lahlali qui s'est référé à un bilan de la DSP arrêté lundi à 17h. La DSP appelle avec insistance les citoyens, notamment les personnes vulnérables (malades chroniques, les personnes âgées, femmes enceintes, enfants en bas âge), à se faire vacciner contre la grippe saisonnière dont les complications sévères peuvent aller jusqu'au décès. Entamée le 15 octobre 2014, la campagne de vaccination contre la grippe se poursuit jusqu'au 15 mars prochain au niveau des structures sanitaire, a assuré M. Lahlali, notant que la wilaya d'Alger a « *bénéficié au titre de cette campagne de 49.260 doses de vaccin. Interrogé sur les effets secondaires de ce vaccin, le chef de service de la prévention à la DSP, Mahmoud Aït Ouarès a souligné qu'il n'y a aucune complication à ce vaccin antigripal. Quand on le fait une fois, de préférence, il faut le faire chaque année.* » Mercredi dernier, la DSP d'Alger avait annoncé que la grippe saisonnière avait provoqué le décès de 6 personnes entre le 3 et le 21 janvier 2015. Ces décès sont liés, selon la même source, à une grippe saisonnière sévère. Les personnes décédées, dont l'âge varie entre 27 et 99 ans, souffraient notamment de diabète, d'hypertension artérielle, de cardiopathie et autres.

R. N.

ELLE SERA ANNONCÉE DANS LES PROCHAINS JOURS

Vers une révision à la baisse de la tarification des médicaments

PAR INES AMROUDE

Une révision à la baisse de la tarification des médicaments commercialisés en Algérie sera annoncée dans les tout prochains jours, a affirmé lundi à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. La révision de la tarification en vigueur des médicaments commercialisés en Algérie sera annoncée dans les tout prochains jours, a précisé Boudiaf en marge de la rencontre d'évaluation du bilan pour 2014 et de présentation du plan d'action de 2015, sans donner plus de détails sur le sujet qualifiant cette initiative de "*bonne et encourageante*". Il a, ainsi, rappelé l'installation de la Commission nationale du médicament qu'il préside, conformément aux orientations du Conseil des ministres du 8 janvier 2015 pour l'accompagnement des investisseurs. "*Une centaine d'investisseurs dans la production locale de médicaments ont été recensés*", a-t-il fait savoir appelant à l'élargissement de ce type d'investissements avec les grandes compagnies internationales. S'agissant du budget du secteur pour 2015, Boudiaf a indiqué qu'il a été augmenté de 8 % saluant les facilités prévues par la loi de finances de cette année permettant pour la "*première fois*", selon lui, de procéder au transfert de fonds d'un secteur à un autre dans le cas où ils ne sont pas consommés, ce qui profitera aux établissements de la Santé notamment pour les filières dévoratrices de gros budgets. Revenant sur la promotion des soins pour certaines catégories de la société, il a souligné l'impératif de développer l'hospitalisation à domicile initiée par certaines équipes médicales à Alger et Oran. "*Les cadres juridiques régissant ce nouveau service sont en cours d'élaboration*", a-t-il assuré.

I. A.

FAIRE FACE À LA MENACE

Le défi à relever pour la région

L'Algérie et le Niger ont convenu de "mobiliser et mutualiser" leurs capacités opérationnelles et de renseignements pour faire face à la menace terroriste, a indiqué lundi après-midi à Alger le président nigérien, Mahamadou Issoufou.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Nous avons convenu de mobiliser et mutualiser nos capacités opérationnelles et de renseignements pour faire face aux menaces terroristes et organisations criminelles", a déclaré à la presse M. Issoufou à l'issue d'un entretien avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. "*L'Algérie et le Niger sont deux pays qui partagent près de 1.000 km de frontières et qui ont de grands espaces désertiques dont il faut assurer la sécurité",* a-t-il ajouté, précisant que les délégations des deux pays ont eu à échanger *"beaucoup*" sur des questions sécuritaires d'intérêt commun, notamment la situation en Libye et au Mali. Sur le plan de la coopération bilatérale, il s'est dit "*optimiste"* quant à l'avenir des relations algéro-nigériennes.

"La coopération entre les deux pays se porte très bien et nous allons donner un nouvel élan à nos relations", a-t-il dit, ajoutant que "*dans l'avenir, les relations vont connaître une nouvelle impulsion dans les domaines économique, politique, sécuritaire et social".* Les entretiens ont porté aussi sur les échanges économiques entre le Niger et l'Algérie.

M. Issoufou a indiqué avoir abordé avec le chef de l'Etat les projets d'infrastructures africaines, comme la réalisation de la transsaharienne, les projets de fibre optique et du gazoduc entre l'Algérie, le Niger et le Nigeria. Les possibilités de coopération dans le domaine des hydrocarbures ont été aussi abordées à cette occasion.

A l'issue de l'entretien, le président Bouteflika a décerné la plus haute distinction de l'Ordre du Mérite national au président nigérien "*en raison de ses nobles actions au service de son peuple et de sa nation et de ses positions courageuses dans la défense des causes justes de notre continent africain et en considération de son amitié constante à l'endroit de l'Algérie, peuple et gouvernement".* De son côté, le chef de l'Etat nigérien a remis au président de la République la plus haute distinction honorifique du Niger, l'élevant à la dignité de Grand-Croix de l'ordre national.

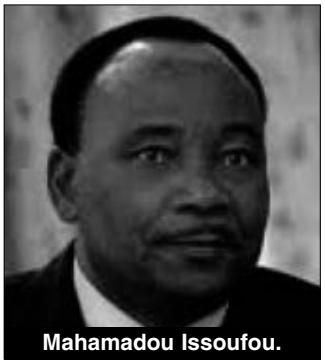
Mahamadou Issoufou.

L. B.

LUTTE ANTITERRORISTE

Des vides juridiques à combler

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé, lundi à Alger, que *"l'Algérie qui a payé un lourd tribut au terrorisme, se doit de combler les vides juridiques contenus dans sa Législation en son volet relatif à la lutte antiterroriste".* Louh, qui répondait aux préoccupations des députés soulevées lors du débat du projet de loi complétant et amendant la loi relative à la lutte et à la prévention contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a précisé qu'"*il est inconcevable que l'Algérie qui a payé un lourd tribut au terrorisme de ne pas combler les vides juridiques contenus dans sa législation en son volet lié à la lutte antiterroriste".*

"L'Algérie est connue sur la scène internationale pour sa lutte antiterroriste, d'autant qu'elle n'a eu de cesse de mettre en garde contre ce fléau dans les fora internationaux", a rappelé le ministre "*La loi relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme promulguée en 2005 et amendée en 2012 ne répond plus aux engagements internationaux en raison des développements survenus sur la scène internationale"*, a-t-il dit soulignant que l'"*Algérie est tenue par des engagements internationaux et des réunions auront lieu en février prochain sur le terrorisme".*

Concernant le fait de confier à une instance administrative la mission de mettre à exécution les directives du Conseil de sécurité portant gel des fonds de personnes ou organisations, Louh a précisé que "*cette mission a été confiée au ministère des Finances et non de la Justice, ce qui est en vigueur dans tous les pays".*

S'agissant de la mise en place d'un système bancaire pour contrôler le mouvement des fonds, le ministre a rappelé l'adoption, par le gouvernement, d'un décret exécutif en vertu duquel un plafond sera fixé pour les transactions bancaires

Il a, en outre, indiqué que l'Algérie a initié l'amendement de la Convention arabe de lutte contre le financement du terrorisme en y introduisant une clause prévoyant des sanctions à l'encontre des Etats qui versent une rançon aux groupes terroristes, une proposition qui fait l'objet d'examen.

R. N.

AIDES HUMANITAIRES AUX RÉFUGIÉS SAHRAOUIS

Yahia Buhobeini "On veut décourager les donateurs"

Le président du Croissant-Rouge sahraoui (CRS), Yahia Buhobeini, a mis en garde, hier, la communauté internationale contre les tentatives visant à décourager les donateurs dans l'octroi de leurs aides aux réfugiés sahraouis après l'exhumation récemment d'un rapport européen sur l'aide humanitaire datant de 2007. M. Buhobeini qui s'exprimait, depuis Aouserd (camps des réfugiés sahraouis) dans un entretien téléphonique à l'APS a affirmé que *"le but de sortir ce rapport, qui n'a rien avoir avec la réalité sur le terrain, est de décourager les donateurs d'octroyer leurs aides aux réfugiés et, par là même, dégrader la situation humanitaire dans les camps de réfugiés sahraouis*".

Après avoir indiqué que les informations en possession du CRS font état d'"*agissements d'individus activant pour le compte du Maroc au moment où l'Union européenne (UE) n'a jamais établi l'existence de détournement des aides humanitaires dans les camps de réfugiés sahraouis",* M. Buhobeini a appelé la communauté internationale à "*ne pas tomber dans le piège de la manipulation et des mauvaises intentions".* Alertant la communauté internationale sur "*la gravité de telles tentatives",* le président du CRS a jugé que ce genre de pratiques tendancieuses, "*peut non seulement multiplier les souffrances des réfugiés, mais il est à même de rendre la vie plus difficile dans les camps de réfugiés où la situation humanitaires est alarmante sous l'effet d'épuisement des stocks de produits alimentaires*". Selon une estimation du même responsable, il ne reste dans les stocks que l'équivalent d'un mois de consommation de sucre et d'huile, alors que le stock de farine est totalement épuisé. Face à cette situation, "*nous avons commencé à utiliser les stocks d'urgence, prévus pour une durée de trois mois, tels que le riz et les légumes secs"*, a averti le responsable humanitaire sahraoui. Revenant sur le "rapport européen manipulé", M. Buhobeini a rappelé que l'UE à travers son agence, l'Office d'aide humanitaire de la commission européenne (Echo), avait supervisé, suivi et contrôlé la distribution, en 2003, 2007, 2008 et 2014 à travers des audits qui se voulaient "*préventifs*" pour s'assurer de l'arrivée des dons aux bénéficiaires dans les camps de réfugiés. "*Pas moins de trois audits confiés à des sociétés externes ont été faits avec toutes les parties concernées, à savoir le Programme alimentaire mondial (PAM), le Haut commissariat de l'Onu pour les réfugiés (Unhcr) et les Ong exécutant des projets Echo.*

Tout ça, ajouté aux inspections externes et évaluation interne de la distribution des aides", a fait savoir M. Buhobeini.

Le responsable du CRS a expliqué que ces mesures ont été recommandées pour donner "*plus de solidité et de crédibilité*" à la prise en charge des programmes humanitaires d'Echo de 2006 à 2008. Soulignant que "*le rapport datant de 2007 exhumé en 2015, et sur lequel on a travaillé au sein de l'UE en 2003 mais qui parlait de "risques de mauvaises distribution et non de détournement des aides" est dénué de tout fondement",* M. Buhobeini a indiqué que tous les rapports des audits, inspections et évaluations n'ont fait état d'aucun détournement ni de trafic en ce qui concerne les aides humanitaires destinées aux réfugiés sahraouis.

Suite à ce constat, a-t-il dit, *"Echo a augmenté progressivement ses aides au profit des réfugiés sahraouis pour passer de cinq (5) millions euros en 2003, à huit (8) millions euros en 2004, puis à neuf (9) millions d'euros en 2006 et à dix (10) millions d'euros à partir de 2010".*

L'augmentation des aides européennes était également intervenue suite à l'instauration en 2005, par le HCR et le PAM, d'un mécanisme conjoint de monitoring *"pour la supervision, le suivi et le contrôle des dons et aides dans les camps de réfugiés sahraouis*", a ajouté M. Buhobeini, qui a rappelé que le même mécanisme avait été validé, en 2011, par l'ex-directeur général d'Echo, l'allemand Peter Zangl, qui effectuait une visite dans les camps de réfugiés.

"*Nous avons de très bons rapport avec Echo. Nous travaillons dans un esprit de coopération positive et de confiance mutuelle"*, a soutenu M. Buhobeini, avant de réitérer l'engagement du CRS à "*renforcer la transparence dans la gestion des aides humanitaires destinées aux réfugiés sahraouis".*

Dans ce contexte, il a fait état de la publication du calendrier relatif à la distribution des aides humanitaires, avec tous les détails qui s'imposent, à savoir : "*Le jour, la quantité, les produits et les lieux de destination des aides et dons".*

"Les autorités sahraouies ont facilité le monitoring des aides par les parties concernées pour qu'elles puissent accomplir leurs missions librement, sans accompagnateurs et directement auprès des bénéficiaires", a-t-il déclaré, ajoutant qu'aucune plainte faisant état d'un dysfonctionnement ou d'irrégularité n'a été enregistrée à ce propos. Récemment, le gouvernement sahraoui a dénoncé l'exhumation, des archives, d'un rapport de l'Office anti-fraude européen (OLAF), datant de 2007, sur l'aide humanitaire européenne aux réfugiés sahraouis, avec pour objectif de *"faire diversion"* auprès de l'Union européenne (UE).

L'exhumation de ce rapport, vieux de huit ans, *"est une tentative de manipulation et de désinformation ayant pour but d'entacher l'image du Front Polisario"*, a affirmé le ministre délégué sahraoui pour l'Europe, Mohamed Sidati, dans une déclaration rendue publique samedi dernier à Bruxelles.

"*En dépit des extraits publiés de ce rapport, il est établi que les campements de réfugiés sahraouis sont parmi les mieux organisés au monde.*

Dans les campements, le monitoring et la surveillance de l'aide sont assurés sur le terrain par le HCR, Echo et le PAM, en même temps que plusieurs ONG également présentes", a ajouté M. Sidati dans sa déclaration. La déclaration pour qui la publication de ce rapport n'était pas "*innocent"*, a jugé qu'elle intervenait *"au moment où le conflit du Sahara occidental est sur l'agenda de l'Onu et où les violations récurrentes des droits de l'Homme par le Maroc sont régulièrement, évoquées dans les institutions européennes et ailleurs"*."*Il est clair que le Maroc dans le cadre de sa stratégie de diversion et de manipulation, cherche à déstabiliser la population réfugiée sahraouie la privant éventuellement de l'aide, en mettant la pression sur les donateurs, notamment l'UE",* a conclu le responsable sahraoui.

L. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATIONET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIREDE TIZI-OUZOU

N° IF : 098615019000238

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 02/ C.H.U. - T.O. /2015

Le centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou, lance un avis d'appel d'offres national restreint, portant sur l'approvisionnement de l'établissement en « **consommables de radiologie** » pour l'année 2015.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des Marchés du CHU de Tizi-Ouzou (Direction Générale), contre le paiement de mille cinq cent dinars (1500 ,00) algériens

La soumission doit comporter deux plis :

A) L'offre technique

-Déclaration à souscrire (imprimée ci-joint) à renseigner à signer et à cacheter par le soumissionnaire
-Déclaration de probité à renseigner à signer et à cacheter par le soumissionnaire.
-Copie conforme à l'originale du registre de commerce dument légalisé et authentifier par la CNRC
-Copie de statut de l'entreprise dument légalisé
-Copie légalisée d'identification fiscale (NIF)
-Numéro et domiciliation bancaire.
-Extrait de rôle apuré ou échéancier de paiement.
-Attestations de mise à jour délivrées par CNAS et la CASNOS
-Original du casier judiciaire du signataire de la soumission
-Bilans fiscaux des trois dernières années dument légalisé, visé par un commissaire au compte et par le service des impôts.
-Originales des attestations de bonne exécution (ou copies légalisées) des trois dernières années.
-Agrément délivré par le MSPRH
-La copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du centre national du registre de commerce (CNRC)
-Une lettre d'exclusivité
-Certificat de conformité normes CE, ISO.
-Certificat de bonne pratique de fabrication
-dossier de teste physico-chimique et de sécurité.
-certificat de mise sur le marché dans le pays d'origine.
-Caractéristiques techniques, composant des produits, catalogues.
-Une lettre d'engagement pour la continuité des livraisons durant l'année
-Une lettre d'engagement déterminant le délai de garantie des produits.
-Une lettre d'engagement déterminant le délai de livraison des produits
-Liste des moyens humains et matériels.

II. Offre Financière

1. Une Lettre de soumission (imprimée ci-joint) à renseigner à signer et à cacheter par le soumissionnaire.
2. Bordereau des prix unitaires. (Imprimée ci-joint) à renseigner à signer et à cacheter par le soumissionnaire.
3. Le Devis quantitatif et estimatif (imprimée ci-joint) à renseigner à signer et à cacheter par le soumissionnaire.
4. Cahier des charges singer et cacheter par le soumissionnaire portant la mention « lu et accepté »

Les deux plis doivent être adressés à la Direction Générale du CHU de T-O – Bureau des Marchés dans une seule grande enveloppe. Elle doit être anonyme et comporter uniquement la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/CHU-T-O/2015
POUR LA FOURNITURE DU CONSOMMABLE DE RADIOLOGIE
SOUMISSION « À NE PAS OUVRIR »

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) ou la presse .Le dépôt des offres S'effectuera le dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres à 12 h 30min . Si ce jour Coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

La séance d'ouverture se déroulera en séance publique le même jour correspondant à la date de dépôt des offres et l'ouverture fera, à treize heures (13h), au siège du Centre Hospitalo-universitaire de Tizi- Ouzou, avec la présence de l'ensemble des soumissionnaires, préalablement informés par l'avis d'appel d'offres.

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offre pour une durée qui correspond à la durée de préparation des offres augmenté de 03 mois à compté de la date du dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSEOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSEOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°06/2015

NIF : 099001019033631
Programme : PCCE 2014
Opération : Réalisation d'un château d'eau de 600 m3 au PK50 commune Bordj Badji Mokhetar.

Dans le cadre de l'opération de Réalisation d'un château d'eau de 600 m3 au PK50 commune Bordj Badji Mokhetar inscrite au programme complémentaire 2014, la direction des ressources en eau de la Wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offre national restreint en vue de la:

- **Réalisation d'un chateau d'eau de 600 m3 au PK50 commune Bordj Badji Mokhetar**

Les soumissionnaires intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des ressources en eau de la wilaya d'Adrar, Tél : 049/96-97-22 Fax :049/96-86-13.
Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres les documents légalisés, exigés par la réglementation en vigueur en deux enveloppes :

1 : Une enveloppe renfermant l'offre technique : elle doit contenir les pièces suivantes légalisées et valides

- Instruction aux soumissionnaires paraphée, signée et cachetée par le soumissionnaire,
- Déclaration à souscrire dûment signée, cachetée et remplie,
- Copie du registre de commerce avec code d'activité,
- Copie du Statut de la société pour les personnes morales,
- Copie de la Carte d'immatriculation fiscale,
- Copie du Certificat de qualification et classification professionnelle, en Hydraulique, catégorie Trois (III) et plus, activité principale ou secondaire,
- Copie d'Extrait de rôle apuré, ou échelonné
- Copie Casier judiciaire du signataire de la soumission,
- Copie d'attestations d'affiliation (CNAS – CASNOS - CACOBATPH) en cours de validité,
- Liste des moyens matériels appartenant au soumissionnaire, à mettre en œuvre au chantier (Cartes grises et assurances valides pour matériel roulant et facture + PV huissier pour matériel non roulant sont obligatoires).
- Liste des moyens humains à mettre en œuvre (à joindre obligatoirement les attestations de succès ou diplôme + attestation d'affiliation CNAS valide (an 2015)),
- Les références du soumissionnaire en matière de réalisation des travaux similaires (château d'eau, réservoir d'eau, station de pompage et piscine), accompagnées par des attestations signées par les services contractants.
- Attestation valide du dépôt légal des comptes sociaux au CNRC valide pour les sociétés
- Attestation de déclaration de probité dument signée, cachetée et remplie
- Etat des renseignements généraux dument signée, cachetée et remplie
- Le cahier des prescriptions communes dûment signé, paraphé par le soumissionnaire.
- Le cahier des prescriptions techniques dûment signé, paraphé par le soumissionnaire.
- Délai + Planning des travaux ,

2 : Une enveloppe renfermant l'offre financière : elle doit contenir :

- Lettre de soumission, dûment signée, cachetée et remplie obligatoirement en chiffre et en lettre,
- Bordereau des prix unitaires remplis, daté, signé et cacheté,
- Détail quantitatif et estimatif rempli, daté, signé et cacheté.

Les deux enveloppes seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 06/2015 »

Opération :

Réalisation d'un château d'eau de 600 m3 au PK50 commune Bordj Badji Mokhetar

Projet :

Réalisation d'un château d'eau de 600 m3 au PK50 commune Bordj Badji Mokhetar

(À ne pas ouvrir)

Les offres seront déposées au service contractant à l'adresse ci- dessus.

à Monsieur :

Le directeur des ressources en eau de la wilaya d'Adrar (secrétariat).
Route de l'ancien Aéroport - Adrar
Tél 049/96/97/22 Fax 049/96-86-13.

Le délai de préparation des offres est fixé à trente (30) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'appel d'offres aux quotidiens nationaux et/ou au bulletin officiel de l'opérateur public (BOMOP).
La date et l'heur limite du dépôt des offres est fixé au trentième (30ième) jour de la durée de préparation des offres avant 12h00,

Ouverture des offres technique et financière :
L'ouverture des plis se déroulera en séance publique au siège de la direction des ressources en eau de la wilaya d'Adrar, le jour du dépôt des offres à 14h : 30, si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, l'ouverture aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure.
Cet avis sera considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours en plus de la durée de préparation des offres à compter de la 1ère publication de l'avis dans la presse sur quotidiens nationaux et BOMOP.

NB : Toute copie de document transmis doit être légalisée si non ne sera pas acceptable.

SALON INTERNATIONAL CLUB DE GOURMETS DE MADRID

Les exposants algériens bénéficieront de 80 % des frais de participation

L'Agence nationale de promotion des exportations (Algex) invite les opérateurs économiques et entrepreneurs algériens, tant publics que privés, à prendre part à la 29e édition du Salon international Club de gourmets prévu du 13 au 16 avril prochain dans la capitale espagnole, Madrid.

PAR AMAR AOUIMER

Il est utile de préciser que la location des stands et l'acheminement des produits exposés seront pris en charge à hauteur de 80 % par le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE).

Les organisateurs de cette manifestation économique et commerciale soulignent que "*le Club de gourmets est le carrefour des professionnels et des producteurs des produits alimentaires et des boissons. Il constitue une grande opportunité pour les opérateurs économiques algériens activant dans le secteur de l'agroalimentaire, qui souhaitent développer leur production et placer leurs produits sur le marché européen*". L'Espagne est un traditionnel partenaire économique de l'Algérie entretenant de bonnes relations économiques et de voisinage, et à ce titre est classée comme étant le premier client et quatrième fournisseur de l'Algérie. En 2013, les échanges commerciaux entre les deux pays se sont élevés à 1,54 milliard dollars. S'agissant des investissements espagnols en Algérie, ils ont atteint plus de 270 millions d'euros. Ainsi, des entreprises algériennes et espagnoles ont paraphé, en avril 2013 à Alger, trois protocoles d'accord de partenariat et de coopération industriels dans les domaines de l'énergie, de l'ingénierie et de la mécanique. Le volume global des échanges commerciaux entre les deux pays est en constante croissance et avait atteint, en 2010, un montant de près de 9 milliards dollars et les statistiques des neuf premiers mois de l'année 2011 attestent que l'Espagne est considérée comme troisième client et quatrième fournisseur de l'Algérie, tant l'implication des sociétés ibériques dans les projets de développement en Algérie devient de plus en plus pointue. De nombreuses entreprises espagnoles activent, notamment, en Algérie, dans divers secteurs, tels que le bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique. En 2003, près de 4 milliards dollars ont constitué le volume des échanges entre l'Algérie et l'Espagne. En effet, l'Algérie a exporté vers l'Espagne pour près de 3 milliards dollars alors qu'elle en a importé des produits pour 800 millions dollars. L'Algérie est un partenaire commercial traditionnel en matière de commercialisation des hydrocarbures, notamment le pétrole et le gaz de l'Espagne, notamment par le biais du gazoduc Maghreb-Europe.

L'Algérie achète à l'Espagne le ciment, des produits chimiques, sidérurgiques et pharmaceutiques. De nombreuses délégations d'hommes d'affaires et d'industriels et investisseurs espagnols ont récemment visité l'Algérie où ils ont eu des négociations et des accords de partenariat avec des opérateurs économiques nationaux.

A. A.

LA POLITIQUE DES SUBVENTIONS SOULEVÉE AUX TRAVAUX DE L'APN

Soutien des députés aux produits de première nécessité

PAR RIAD EL HADI

La politique des subventions a été l'un des thèmes soulevés, lors du second jour des débats sur la loi de règlement budgétaire (LRB) de l'année 2012, tenus en session plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN). Certains députés ont exprimé leur *"refus total"* à une éventuelle réduction ou révision de la politique des subventions des produits de première nécessité ainsi que la gratuité de certains services publics, considérant cela comme une décision touchant à la souveraineté nationale. Cette réaction intervient suite à une déclaration du ministre des Finances, Mohamed Djellab, lorsqu'il avait évoqué récemment une nouvelle démarche du financement du service public et la limitation des subventions aux seules couches défavorisées. Lors d'une audition, tenue mardi dernier devant la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, consacrée à l'examen des répercussions de la baisse des prix du pétrole sur les finances publiques, Djellab avait indiqué qu'une nouvelle démarche était en cours d'élaboration par le gouvernement visant à donner *"un aspect économique et commercial"* au service public au lieu de *"l'aspect social"*, rappelle-t-on.

Il avait jugé que cette situation *"alourdit la charge du Trésor public en raison de l'importance des subventions"* destinées aux transferts sociaux lesquels, selon lui, représentent 30 % du PIB annuellement. Mais pour Ramdane Taâzibt, du Parti des travailleurs (PT), *"nous sommes tout à fait contre la révision des subventions et des acquis sociaux arrachés durant les années précédentes. Il n'est pas question qu'on touche à la gratuité des soins et de l'enseignement"*. Il a considéré que pour renforcer les recettes financières publiques, l'Etat doit plutôt consentir davantage d'efforts pour améliorer le recouvrement de ses recettes, notamment fiscales, en luttant contre le phénomène de l'évasion fiscale et la poursuite en justice des auteurs de ce délit financier. De son côté, l'élu Mayssoum Rahou, de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), a relevé la nécessité de prendre en compte les évaluations faites par la Cour des comptes suite à ses contrôles d'utilisation des deniers publics, tout en insistant sur la responsabilisation des gestionnaires des finances publiques. Lors des deux journées des débats de l'APN sur la LRB 2012, qui n'ont pas drainé un grand nombre de députés, les observations de la majorité des intervenants ont occulté le contenu de cette loi pour se concentrer davantage sur les problèmes locaux des wilayas dont sont originaires les députés. Les membres de l'APN devaient voter hier ce projet de loi de règlement budgétaire.

R. E.

PORT D'ALGER

Une tentative de transfert illégal de 20 millions de dollars déjouée en 2014

Les douanes du port d'Alger ont déjoué au troisième trimestre 2014 une tentative de transfert illégale de devises d'un montant de 20 millions de dollars, a annoncé, lundi, le directeur régional des douanes du port d'Alger, Aïssa Boudergui. Cette affaire, dans laquelle 15 opérateurs sont impliqués, a déjà fait l'objet du blocage du transfert bancaire de 6 millions de dollars par les banques, a précisé Boudergui.

La fraude consistait à faire parvenir d'Asie et d'Europe 72 conteneurs remplis de gravats et déchets divers dans l'espoir de transférer des devises après de fausses déclarations d'importation. Les services des douanes du port d'Alger font ainsi état de 26 dossiers de transfert illégal de devises en 2013 et de 45 dossiers en 2014, en cours de traitement. Par ailleurs, quelque 11,2 millions de tonnes de marchandises ont transité par le port d'Alger en 2014 contre 8,9 millions de tonnes en 2011, ajoute-t-on de même source. En présentant le bilan d'activité de 2014, il a souligné que 59% de conteneurs ont transité par le port ainsi que 26% du trafic hors hydrocarbures et 26 % du mouvement des navires. En outre, 857.000 conteneurs EVP (équivalent vingt pieds) ont transité par le port en 2014 contre 690.000 en 2011 alors que les déclarations en douane ont été de 28.540 en 2014 contre 33.523 en 2013, en baisse de 13%, qui s'explique, selon Boudergui, par l'exécution de cette opération dans les ports secs et dans les entrepôts.

Par ailleurs, les recettes perçues par les douanes au port d'Alger se sont établies à 114 milliards DA en 2014 contre 151 milliards en 2013, une baisse induite par la réduction des importations de carburant après le redémarrage de la raffinerie de Skikda et la régression du dédouanement au port, a souligné Boudergui.

Il a indiqué que parmi les 163 opérateurs économiques agréés, 110 d'entre eux activent au port d'Alger avec *"un délai record de traitement de marchandises de 2 heures dans les circuits vert et orange totalisant 15 % du trafic et ne nécessitant pas de contrôle physique"*.

Quant au délai de dédouanement, il est de huit jours au port d'Alger où les services des douanes ont poursuivi en 2014 la lutte contre la contrefaçon avec 70 interventions et 6 plaintes reçues ayant donné lieu à la saisie de 250.000 articles. En ce qui concerne les ferries, il y a eu 138 arrivées et autant de départs contre 146 en 2013 avec un délai de traitement des voyageurs d'une heure et 22 minutes contre 1 heure et 47 minutes en 2012, de nombreuses déclarations s'effectuant dorénavant à bord des navires, a encore ajouté Boudergui. L'existence de sept scanners au port d'Alger, selon la même source, a contribué à déjouer des tentatives d'importation de produits prohibés comme les armes, les munitions et les stupéfiants. Au plan des perspectives, le directeur régional des Douanes d'Alger port a indiqué qu'un guichet unique électronique est prévu et réunira les prestations de divers services comme le port, les douanes ainsi que les importateurs et les exportateurs.

R. E.

ECONOMIE RUSSE

Moscou dévoile un plan de recapitalisation bancaire

Les banques bénéficiant d'au moins 25 milliards de roubles (350 millions d'euros) de fonds propres et disposées à augmenter leurs crédits aux secteurs stratégiques de l'économie pourront participer à un plan de recapitalisation de 1.000 milliards de roubles (14 milliards d'euros) mis en place en Russie.

Les banques devront également augmenter leur capital auprès d'autres sources à un montant représentant l'équivalent de la moitié de la somme qu'elles percevront, a dit vendredi le ministre des Finances, Anton Silouanov, précisant ainsi les modalités d'un dispositif annoncé en décembre. Moscou avait dit alors qu'un supplément de capital serait fourni aux banques d'importance systémique, sous la forme d'obligations publiques servies par l'Agence publique de garantie des dépôts. Pour pouvoir prétendre à cette aide, les banques devront disposer d'un capital d'au moins 25 milliards de roubles au 1er janvier 2015 et augmenter d'au moins 1 % par mois leurs prêts aux "secteurs prioritaires de l'économie". Le montant maximal allouable à une seule banque serait équivalent à 25 % de son capital. Le communiqué des Finances précise qu'il a été retenu 27 banques susceptibles de pouvoir participer au programme, lequel sera à présent présenté au gouvernement.

"C'est l'une des mesures anticrise du gouvernement assurant la stabilité du système bancaire et soutenant la croissance du crédit", a ajouté Anton Silouanov. "Ces mesures visent également à soutenir les entreprises russes du secteur réel, dépourvues aujourd'hui de toute possibilité d'attirer des financements extérieurs."

Les banques russes sont confrontées à une dégradation de la qualité de leurs créances, à une hausse des coûts de gestion du risque et à une augmentation des coûts de financement et, de l'avis d'analystes et de responsables bancaires, cela ne peut qu'aller de mal en pis, conséquences des sanctions occidentales liées à l'Ukraine et du plongeon du rouble.

Ceci représente un défi d'ampleur pour le président Vladimir Poutine, arrivé au pouvoir voici 15 ans au lendemain d'une crise qui avait rasé le système financier et dont la popularité s'appuie en partie sur le fait qu'il lui est accordé d'avoir rétabli la stabilité. "Nous anticipons une diminution du nombre des banques cette année, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes", dit Mikhaïl Zadornov, directeur de VTB 24, filiale de banque de dépôt de VTB, deuxième banque de Russie. La banque centrale de Russie a déjà assoupli la législation des banques et le gouvernement s'est engagé à leur fournir une aide de plus de 1.200 milliards de roubles (16,7 milliards d'euros) cette année après avoir dépensé plus de 350 milliards de roubles en 2014. Pour les analystes, on est loin du compte.

Les mesures anticrise vont tailler dans les réserves de change du pays et le budget, dont on pense qu'il dégagera un déficit de 3 % du PIB cette année et qui pâtit d'une chute des cours pétroliers qui grève les recettes d'exportation.

"Pour préserver le statu quo, il faudra peut-être aux banques bien plus que 1.000 milliards de roubles de capital en plus", dit Iaroslav Sovgira (Moody's). "Mille milliards augmenterait leur ratio d'adéquation du capital de quelque 200 points de base mais d'un autre côté, le capital serait réduit d'environ 500 points de base à cause des pertes sur créances".

R. E.

OUARGLA

Placement de 10.054 demandeurs d'emploi en 2014

10.054 demandeurs d'emploi ont été placés, au cours de l'année 2014, dans différentes entreprises opérant sur le territoire de la wilaya d'Ouargla, selon la direction locale de l'emploi.
Ces demandes d'emploi satisfaites ont figuré parmi un total de 14.914 demandeurs inscrits au niveau de l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), durant cette période, contre 17.407 en 2013, a précisé le chef du service d'animation et du contrôle des agences de l'emploi à la direction précitée, Abdelkader Cheddad.
Concernant les offres d'emploi, il est fait état de 19.044 offres enregistrées en 2014, contre 16.560 autres en 2013, soit une hausse de 2.484 offres. Selon M. Cheddad, le nombre réel des demandeurs d'emploi placés, l'an dernier, dépasse le nombre précité, étant donné que certaines entreprises ne signalent pas à l'Anem les opérations de recrutement effectuées à leur niveau.
Le recrutement direct par ces entreprises est un des nombreux problèmes compliquant la situation du marché de l'emploi à Ouargla, en dépit des efforts menés par le secteur et par l'Inspection du travail, en vue d'assurer le passage au recrutement par le seul canal du dispositif de l'Anem, déclare M. Cheddad. Il a affirmé, par ailleurs, que la dynamique de recrutement au niveau des différentes entreprises activant dans la wilaya d'Ouargla, à l'instar des grandes sociétés pétrolières, devra connaître une accélération dans les prochaines années, à la faveur des importants programmes de développement de ces entités préconisés par l'Etat.

ILLIZI

Aménagement des quartiers de la ville de Djanet

Une enveloppe de 70 millions de dinars a été allouée à l'aménagement du quartier Tin-Khatma de la ville de Djanet, dans la wilaya d'Illizi, dans le cadre du programme d'embellissement urbain, a annoncé la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC).
Inscrite dans le cadre du Fonds spécial pour le développement des régions du Sud (FSDRS), cette opération, répartie en 15 tranches au profit des micro-entreprises des jeunes, porte notamment sur des travaux d'aménagement et la réalisation de l'éclairage public, a précisé le DUC d'Illizi, Abdelbaki Sedrati.
Le même responsable a fait part, à ce titre, de la finalisation de l'étude de raccordement aux réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement des quartiers d'In-Aberber, Aghoum et Azelouaz, dont les travaux d'exécution seront lancés "prochainement". La réalisation de trois esplanades publiques au niveau du quartier Aghoum, en plus des projets d'embellissement urbain au profit du quartier El-Mihane, relevant de la même collectivité, sont également projetés, a-t-il ajouté. Ces opérations d'embellissement, retenues à travers les différents quartiers de la ville de Djanet, devront contribuer à redonner un look plus avenant à cette ville touristique, a indiqué la même

BECHAR, CENTRE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL ET DES MÉTIERS

Réception prochaine à Taghit

La réalisation du projet s'inscrit dans le cadre du programme national de développement et de promotion de l'artisanat et des métiers au niveau local, dans le but de leur pérennisation et sauvegarde pour en faire une véritable activité économique.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le projet de réalisation d'un centre de l'artisanat traditionnel et des métiers à Taghit, dans la wilaya de Béchar, sera réceptionné prochainement, ont annoncé les responsables locaux du secteur.
En voie de finalisation, les travaux de ce projet ont nécessité un financement public de 55 millions de dinars prévoyant aussi son équipement, ont précisé les mêmes responsables à l'APS, ajoutant que ce centre constituera un espace de formation dans les divers métiers de l'artisanat traditionnel local et un outil de production de l'artisanat traditionnel, notamment la tapisserie traditionnel (hanbal), les objets décoratifs et la poterie.
Selon les responsables locaux du secteur, la réalisation de ce projet, au titre du programme sectoriel, s'inscrit dans le cadre du programme national de développement et de promotion de l'artisanat et des métiers au niveau local, dans le but de leur pérennisation et sauvegarde pour en faire une véritable activité économique et un produit touristique.
Située à 97 km au sud de Béchar, la localité de Taghit a une vocation essentiellement touristique et l'implantation de ce centre dans sa collectivité vise aussi à promouvoir son potentiel de métiers ancestraux et ses atouts touristiques, ont précisé les mêmes responsables à l'APS, soulignant que dans cette commune, ils sont une centaine — jeunes et moins jeunes — à s'adonner aux activités de l'artisanat traditionnel et des métiers, à travers plusieurs ateliers et établissements consacrés à ce type d'activités, à l'instar des artisans de la maison des artistes du ksar de Taghit.
Ces derniers sont spécialisés dans la fabrication et la production en série d'instruments de musique traditionnels, notamment le guembri, instrument à cordes à la base de la musique diwane, a-t-on fait savoir.

B. M.

NAAMA, BOISEMENT ET LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

500 hectares de ceintures vertes réalisés en 2014

Une opération de plantation de 500 hectares de ceintures vertes a été lancée en 2014 à travers la wilaya de Naâma, dans le cadre du programme de boisement et de lutte contre la désertification, a-t-on appris la semaine dernière auprès de la Conservation locale des forêts.
L'opération a donné lieu à la réception, pour une enveloppe de 75 millions DA, de 300 hectares de ceintures vertes dans la commune d'El-Biodh et de 200 ha dans celle d'El-Kasdir, alors que sont également menés des travaux d'aménagement, pour un coût de 112 millions DA, de bandes vertes et de surfaces boisées et sylvicoles, ont précisé les mêmes services.
Afin de désenclaver les régions reculées et rurales, une opération d'aménagement de 30 km de voies d'accès a été lancée à travers les communes d'Aïn-Benkhelil, Asla et El-Biodh, pour un coût de 30 millions DA et les travaux sont actuellement à
60 % d'avancement.
Une opération similaire consistant en la réalisation, pour 17 millions DA, de 25 km de pistes vient d'être lancée pour désenclaver les zones reculées dans les communes de Mécheria et Aïn-Sefra, selon la même source.
La Conservation des forêts a, dans le cadre de la protection de la richesse sylvicole contre les différentes maladies parasitaires, dégagé une enveloppe de 8 millions DA pour la lutte contre la chenille et autres pathologies affectant le patrimoine sylvicole.
La Conservation s'est vue accorder, pour lui permettre de mener à bien sa mission et de redéployer ses structures à travers la région, deux nouveaux sièges dans les communes de Mekmène-Benamar et El-Biodh, et un autre pour la conservation de wilaya. La Conservation a fait part aussi de la réception, dans le cadre de la lutte contre les inondations et l'érosion des sols, de la dernière tranche de l'opération de correction des cours d'eau dans la zone de Mekalis.
Selon la même source, les opérations menées, ces quatre dernières années pour plus de 440 millions DA, ont permis aussi la correction des cours d'eau, à travers les communes de Mécheria, Aïn-Sefra, Asla, Sfissifa et Moghrar.

APS

UNIVERSITE MOULOUD-MAMMERI

Les doctorants mécontents

Les doctorants et magistères du système classique de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou sont montés au créneau cette semaine.

PAR LOUNES BOUGACI

En effet, ces derniers ont décidé d'exprimer haut et fort leur colère devant la situation d'impasse qu'il vivent. C'est ainsi que très tôt dans la matinée de lundi dernier, les concernés se sont rassemblés devant le siège du rectorat de l'université au campus de Hasnaoua, brandissant plusieurs mots d'ordre comme : *"Non à l'exploitation des enseignants vacataires", "Nous sopmmes formés à l'université Mouloud-Mammeri pour y enseigner", "Ne dévalorisez pas les magistères et les doctorants de Tizi-Ouzou" et "Y en a marre de la précarité à l'univerité Mouloud-Mammeri"*. Cette journée de protestation a été placée, par les concernés, sous le slogan d'une journée sans vacations. Cette action de protestation a été décidée suite à la tenue d'une assemblée générale le 21 janvier dernier à la faculté des sciences agronomiques du campus universitaire de Hasnaoua II. Après un débat sur la situation des doctorants et des magistères, ces derniers, issus de l'ancien régime ayant qualité d'enseignants vacataires, ainsi que ceux n'ayant pas bénéficié de vacations au sein des facultés de l'université Mouloud-Mammeri ont tenu à exprimer, une fois de plus, leur ras-le-bol quant *"à certaines pratiques malsaines dont ils sont toujours victimes lors de leurs particpations aux concours de recrutement de maîtres assistants classe B, organisés par l'université Mouloud-Mammeri de Tizi- Ouzou"*. Les protestataires parlent *"d'opacité dans le recrutement et d'un manque de transparence dans la proclamation des résultats des concours de recrutement des maîtres assistants classe B"*. Les étudiants en post-graduation dénoncent, par ailleurs, la *"surexploitation"* et la *"précarité"* dans laquelle s'éternisent leurs camarades vacataires ainsi que la marginalisation de leurs camarades privés d'assurer des vacations. *"Nous avons adopté une plate- forme de revendication"*, soulignent les concernés. Cette dernière se décline en quatre points. Il s'agit d'abord du recrutement prioritaire et massif des étudiants en post-graduation formés à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi- Ouzou (doctorants et magistères), issus de l'ancien régime pour que tout poste soit pourvu et bien exploité et la programmation de deux sessions pour le recrutement de maîtres assistants classe B durant l'exercice budgétaire. En outre, les étudiants mécontents revendiquent la création de postes budgétaires en fonction des spécialités ou des options ouvertes à l'université en question depuis le lancement de la formation post-graduée et la limitation des options demandées à celles existantes et, enfin, l'affichage transparent et détaillé des résultats des concours de recrutement de maîtres assistants classe B. Il y a lieu de souligner que l'action de protestation initiée par les étudiants en post-graduation intervient une semaine après la marche des étudiants en droit du campus de Boukhalfa. Ces derniers ont marché dans le centre-ville de Tizi-Ouzou afin de dénoncer le manque de sécurité à l'intérieur même du campus et au sein de la résidence universitaire de Boukhalfa. Des voyous y accèdent facilement et agressent les étudiants. En outre, les étudiants en sciences politiques sont également mécontents et comptent, de leur côté, recourir à une grève afin de se faire entendre de la part des responsables concernés quant à la prise en charge de leurs revendications pédagogiques.

L. B.

CASNOS DE TIZI-OUZOU

Les clients invités à verser leurs cotisations

La direction régionale de Tizi-Ouzou de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés, la Casnos, vient de rendre public un communiqué de presse où les commerçants, les agriculteurs, les artisans, les membres des Sarl, les membres des SNC, les membres des SPA et des fonctions libérales sont invités à se rapprocher des services de recouvrement pour régler leurs cotisations de l'année 2015 et ce, avant le 30 avril prochain afin d'éviter le payement des majorations de retards. "A cet effet, souligne la direction de Tizi-Ouzou de la Casnos, à titre exceptionnel, la Casnos ouvrira ses services de recouvrement même entre midi et treize heures à compter du 11 janvier jusqu'au 30 avril 2015. Par ailleurs, les promoteurs des dispositifs de l'Ansej, Cnac, Angem et Andi ayant bénéficié d'un différé de deux années pour le règlement de leurs cotisations, ils sont informés qu'ils sont dans l'obligation de régler leurs cotisation au-delà de ce délai.

"Les nouvelles créations d'activité doivent être déclarées à la Casnos avant dix jours de leur début d'activité mentionnée sur la déclaration d'existence fiscale pour éviter le paiement des pénalités de retard de 5.000 DA majorée de 20% par mois de retard", précise-t-on. Et d'ajouter que le paiement par échéancier est accordé aux concernés à concurrence de dix-huit mois pour un minimum de 6.000 DA par mois.

Aussi, il est indiqué que la possibilité est offerte aux clients de la Casnos de payer leurs cotisations par CCP au numéro suivant : 3802 60 clé 33 et ce, *"à condition que vous ayez à déposer les originaux de vos talons de mandats au niveau de nos guichets spécialisés dont vous dépendez ou bien au niveau de l'antenne de wilaya de Tizi-Ouzou sise au boulevard Krim Belkacem à la Nouvelle Ville de Tizi Ouzou"*.

La Casnos de Tizi-Ouzou conclut à l'adresse de ses clients : *"Réglez vos cotisations 2015 dès maintenant pour vous éviter les désagréments de l'attente de la dernière minute. Mettez-vous à jour vis-à-vis de la Casnos par le paiement de vos cotisations après confirmation de vos bénéfices auprès des impôts et bénéficiez de la couverture sociale et de la carte Chifa pour vous et votre famille ainsi que le bénéfice des droits suivants : l'assurance maladie, la maternité, l'invalidité, la retraite et le capital décès"*.

L. B.

GRIPPE SAISONNIERE

Deux décès à Tizi-Ouzou

Une femme âgée de soixante ans et un nouveau-né viennent de décéder dans la wilaya de Tizi-Ouzou des suites des complications inhérentes à la grippe saisonnière. Cette fois-ci, c'est carrément la Direction de la santé de la wilaya qui a rendu publique l'information car auparavant, il y a une dizaine de jours, des rumeurs faisant état d'autres décès n'ont pu ni être confirmées ni infirmées. Afin d'éviter les spéculations ayant prévalu ces derniers jours, la DSP de Tizi-Ouzou a choisi de communiquer cette fois-ci sans attendre, en faisant parvenir à la presse locale cette information. Les deux cas sus-cités ont été enregistrés lundi passé. Les deux victimes sont originaires de Tamda, dans la daïra de Ouaguenoun, et de Redjaouna, dans la commune de Tizi- Ouzou.

Par ailleurs, a indiqué la même source, cinq autres cas sont actuellement sous haute surveillance au niveau du service concerné au centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed. Notons que dans cette sortie médiatique de la direction de wilaya de Tizi-Ouzou de la santé, il n'a pas été fait référence à la rumeur de deux autres cas similaires qui ont fait beaucoup de bruit il y a une dizaine de jours et qui sont toutefois restés au stade de la rumeur puisqu'aucune institution officielle ne les a confirmés en dépit du fait que certains médias se soient empressés de donner l'information.

L. B.

LARBAA NATH-IRATHEN

5 malfaiteurs arrêtés

Les services de sécurité ont réussi à démanteler un réseau de malfaiteurs dans la localité de Larbâa Nath-Irathen, sise à trente kilomètres au sud-est de la ville de Tizi-Ouzou. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les forces de police de la sûreté de daïra de Larbaâ Nath-Irathen ont instruit un dossier judiciaire pour association de malfaiteurs en vue de la commission de vols multiples, de nuit et en réunion, avec usage d'un véhicule automobile et escalade, tentative de vol par effraction d'un local commercial (bijouterie), à l'encontre d'un groupe d'individus. Notre source précise que les cinq mis en cause dans cette affaire ont été interpellés, dont un mineur. Les malfaiteurs sont âgés entre 17 et 30 ans, demeurant tous à Larbaâ Nath-Irathen. D'autres individus également impliqués demeurent en fuite et ils sont activement recherchés. "Présentés au Parquet de Larbaâ Nath-Irathen pour les faits cités plus haut, l'un des cinq a été mis en détention préventive et les quatre autres ont été placés sous contrôle judiciaire", ajoute-t-on. Lors de cette arrestation, des objets servant à commettre des vols ont été saisis. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, les forces de police de la brigade criminelle du service de wilaya de la police judiciaire, après investigations, ont procédé à l'arrestation de trois individus, originaires de la wilaya de Boumerdès pour détention de stupéfiants (kif traité) à des fins de commercialisation. Cette opération a permis la saisie d'une quantité de 180 g de kif. Présentés au Parquet de Tizi-Ouzou, les mis en cause ont été mis en détention préventive. Notons, enfin, que toujours dans le cadre des activités de la police dans la wilaya de Tizi Ouzou, et suite aux intempéries prévalant dans la région, les forces de police de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou sont mobilisées avec tous les moyens, en vue de porter aide et assistance aux citoyens en difficulté, à travers toute la wilaya, particulièrement dans les zones les plus touchées. "Par ailleurs, dans le même engagement, des repas chauds seront distribués aux personnes démunies. En outre, les appels à la prudence et à la vigilance aux usagers de la route sont réitérés. Les deux numéros verts : 17 et 15 48 restent opérationnels pour toutes sollicitations", conclut la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou.

L. B.

IRAN

L'opposition refuse toute alliance avec Téhéran

L'Organisation des moudjahidines du peuple (OMPI), un mouvement d'opposants en exil au pouvoir des mollahs iraniens, a mis lundi en garde les pays occidentaux contre toute alliance avec l'Iran dans la lutte contre l'Etat islamique (Daech). L'Iran chiite ne participe pas à la coalition formée à l'initiative des Etats-Unis pour combattre les djihadistes sunnites de l'EI en Irak et en Syrie mais fournit un appui militaire aux régimes chiites en place à Damas et Bagdad. "La participation du régime (de Téhéran) à la coalition contre Daech est cent fois plus dangereuse que tout intégrisme islamiste sous le couvert de chiisme ou de sunnisme", a déclaré la présidente de l'OMPI, Maryam Radjavi, lors d'une audition organisée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Alors que les négociations internationales sur le programme nucléaire iranien doivent reprendre début février, elle a qualifié de simpliste l'idée selon laquelle une implication plus forte de l'Iran en Irak favoriserait son renoncement à l'arme atomique.
"Quand les mollahs seront encore plus déchaînés en Irak, ils n'abandonneront pas la bombe atomique", a dit Maryam Radjavi. Le pouvoir "intégriste" chiite en place depuis 1979 en Iran n'est pas la solution, selon elle, mais la cause de l'intégrisme sunnite. "S'il n'y avait pas cette répression cruelle des sunnites en Irak et en Syrie par le régime iranien et ses gouvernements alliés et vassaux, Daech n'aurait pas de terrain propice à son développement", a-t-elle affirmé.
L'OMPI, qui affirme défendre une conception laïque et démocratique de l'islam, estime que la lutte contre l'intégrisme islamique passe par un renversement du régime iranien et, dans l'immédiat, par son éviction de Syrie et d'Irak.

COSTA CONCORDIA

26 ans de prison requis contre le commandant

L'accusation n'a accordé aucune circonstance atténuante à l'ex-commandant du paquebot Concordia, dont le naufrage a fait 32 morts il y a trois ans près des côtes italiennes, réclamant lundi contre lui 26 ans et trois mois de prison. "Ce n'est pas une peine exagérée", a affirmé le procureur Maria Navarro, en formulant cette demande devant le tribunal de Grosseto (Toscane) où l'ex-commandant Francesco Schettino est jugé. Et de citer la confirmation par la Cour de cassation italienne d'une peine de dix ans de prison à l'encontre du responsable d'un accident de voiture ayant fait quatre morts. Or, dans le cas du Concordia, qui a heurté un rocher en janvier 2012 avant de couler, 32 personnes ont été tuées au cours de ce naufrage que l'accusation considère comme étant de la responsabilité de l'ex-commandant du navire. Le parquet a également demandé l'incarcération du capitaine du Concordia pour éviter sa fuite, et une série de peines accessoires dont la déchéance de ses droits à commander un navire. L'unique accusé de ce procès ouvert en 2013 n'était pas présent dans la salle d'audiences, installée dans le théâtre de la ville de Grosseto, pour permettre à un large public d'y assister. Le procès va se poursuivre avec la plaidoirie de ses avocats avant un verdict attendu début février. Francesco Schettino, 54 ans, est détesté dans son pays pour avoir abandonné son navire en train de couler, avec ses 4.200 passagers et membres d'équipage. **R. I.**

UKRAINE, FACE À L'ESCALADE DE LA VIOLENCE

L'Otan convoque une réunion extraordinaire

L'est de l'Ukraine s'embrase. Au cours des dernières 24 heures, 7 soldats et 2 civils ont trouvé la mort dans les combats opposant rebelles pro-russes et troupes gouvernementales, a annoncé lundi un porte-parole de l'armée ukrainienne.

Le conflit est entré ce week-end dans une nouvelle phase d'escalade avec l'offensive lancée par les séparatistes pro-russes contre Marioupol, une ville d'un demi-million d'habitants sur la mer d'Azov, entre la frontière russe et la Crimée. Cette attaque a fait 30 morts parmi les civils et 90 blessés. Depuis trois semaines, les affrontements s'étendent à toute la ligne de front et à des zones jusqu'ici préservées. Face à ce durcissement, les autorités pro-Kiev de l'Est séparatiste prorusse ont annoncé lundi qu'elles préparaient l'évacuation des enfants de plusieurs localités des régions rebelles de Donetsk et de Lougansk.
Dans la foulée du « drame de Marioupol », le Conseil de sécurité de l'Onu a prévu de se réunir lundi après-midi. L'Otan a elle aussi convoqué une réunion « extraordinaire », à la demande de Kiev. « *Une réunion extraordinaire de la commission Otan-Ukraine au niveau des ambassadeurs aura lieu aujourd'hui à 14 h au siège de l'Otan* », a indiqué un communiqué. Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, doit tenir un point de presse vers 16 h.

La Russie hausse le ton

De son côté, le président russe, Vladimir Poutine, a accusé lundi l'armée ukrainienne d'être la « Légion étrangère de l'Otan » utilisée par les Occidentaux pour « contenir » la Russie. « *De fait, il ne s'agit pas d'une armée mais d'une Légion étrangère, dans le cas présent, une Légion étrangère de l'Otan qui n'a pas pour but la défense des intérêts nationaux de l'Ukraine* », a lancé Vladimir Poutine. « *Il s'agit d'un autre but géopolitique: contenir la Russie* », a-t-il ajouté.
Pourtant, lundi matin, le pays avait montré des signes de bonne volonté. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, avait annoncé que la Russie faciliterait des contacts entre Kiev et les rebelles pro-russes « *dans les prochains jours* », répondant à l'appel de la chancelière allemande. Angela Merkel avait prié le président russe Vladimir Poutine de « *faire pression sur les séparatistes* » dans l'est de l'Ukraine pour « *empêcher une nouvelle escalade* » de la violence.

R. I./Agence

NIGERIA

L'armée tente de reprendre Monguno à Boko Haram

L'armée de terre nigériane, appuyée par l'aviation, s'efforçait lundi de reprendre la ville de Monguno, dans le nord-est du pays, tombée dimanche aux mains des insurgés de Boko Haram, a-t-on appris auprès des services de sécurité.
Les islamistes ont lancé plusieurs attaques simultanées dimanche matin. L'une a visé les faubourgs et l'aéroport de la grande ville de Maiduguri, dont Boko Haram aimerait faire la capitale d'un futur Etat islamique.
A Maiduguri, plus de 100 personnes, essentiellement des insurgés, ont péri dans les combats, a déclaré un journaliste nigérian qui a compté les corps dans la plus grande morgue de la ville.
Les insurgés ont également attaqué dimanche deux autres villes, dont Monguno, au bord du lac Tchad.
Un porte-parole de l'armée nigériane avait déclaré dimanche soir que des raids aériens avaient été lancés pour tenter de reprendre le contrôle de Monguno, dont les troupes au sol avaient été contraintes de se retirer.
"*L'opération a repris ce matin à Monguno, par des bombardements aériens destinés à déloger les insurgés*", a-t-on déclaré lundi de source proche des services de sécurité.
Au moins 15 soldats ont été tués, ainsi que plus de 25 civils, lundi dans les combats à Monguno, a-t-on déclaré de même source. Monguno se trouve non loin de Baga, où une base militaire a été conquise par Boko Haram au tout début janvier lors d'une attaque qui a fait de nombreux

SORTIE DE,CRISE EN LIBYE

Nouveaux pourparlers à Genève

Les Nations unies ont ouvert lundi à Genève un nouveau cycle de pourparlers sur la paix en Libye en minimisant l'absence de représentants de la milice contrôlant Tripoli, assurant que ces derniers suivaient avec intérêt les discussions.
Plus de trois ans après la chute de Mouammar Kadhafi en octobre 2011, la Libye a deux gouvernements rivaux, l'un établi dans la capitale par la milice "Aube de Libye", l'autre exilé dans l'Est, dirigé par Abdallah al Thinni et reconnu par la communauté internationale.
L'Onu cherche à convaincre les deux parties de constituer un gouvernement d'union et de cesser leurs affrontements qui menacent de dégénérer en guerre civile.
Le gouvernement internationalement reconnu et certains de ses opposants sont présents à Genève mais le gouvernement rival de Tripoli a refusé de se rendre en Suisse. Il réclame que les pourparlers aient lieu en Libye.
"*Ils n'ont pas de problème sur le fond et ils ont accepté de participer aux discussions*", a souligné le représentant spécial de l'Onu pour la Libye, Bernardino Leon, qui préside aux discussions qui a demandé la signature d'un cessez-le-feu pour faciliter les discussions. Il doit s'entretenir avec les chefs de plusieurs milices dans le courant de la semaine à Genève.

GRÈCE

Le parti anti-austérité Syriza remporte haut la main les législatives

Une victoire contre l'austérité. Le leader de la gauche radicale, Alexis Tsipras, a promis dimanche soir de mettre fin à cinq années "d'humiliation et de souffrance" imposées par les créanciers internationaux de la Grèce alors que son parti Syriza est donné grand vainqueur des élections législatives anticipées.

Après décompte d'environ 92 % des suffrages, Syriza est crédité de 36,3 % des voix battant les conservateurs du Premier ministre Antonis Samaras de huit points et demi. Le parti obtiendrait 149 élus sur les 300 que compte le Parlement grec. Dans l'attente de la publication des résultats définitifs, Alexis Tsipras, 40 ans, paraît promis à devenir le prochain chef du gouvernement grec.

Une inconnue subsiste : la majorité sur laquelle Syriza pourra compter au Parlement. Il semble, au vu des résultats quasiment définitifs, que la gauche ne soit pas seule majoritaire. Il lui faudrait pour cela 151 élus. Elle va devoir composer avec des formations plus petites pour mener sa politique.

Les centristes de To Potami ont indiqué qu'ils étaient prêts à soutenir le nouveau gouvernement mais sur la base d'un cas par cas qui laisse supposer qu'ils n'envisagent pas une participation à un éventuel gouvernement de coalition. Les négociations en vue de la constitution d'un cabinet devraient débuter immédiatement avec les centristes de Stavros Theodorakis et avec les Indépendants grecs (anti-austérité) de Panos Kammenos.

L'enjeu d'une telle coalition est capital car Syriza pourrait alors se trouver contraint de tenir compte des exigences de ses partenaires. Une telle situation poserait la question de la durée du futur gouvernement.

Vers un changement de cap économique

Le futur chef du gouvernement grec a promis de maintenir son pays dans la zone euro et a quelque peu assoupli son discours anti-austérité. Il n'en demeure pas moins que son arrivée au pouvoir constitue le plus important défi que les pays liés par la monnaie unique aient eu à affronter depuis sa création. Syriza a promis de renégocier la dette publique somptuaire de son pays laissant entrevoir la possibilité d'une confrontation avec ses partenaires de la zone euro.

Le premier dossier auquel va devoir s'attaquer le nouveau dirigeant grec concerne les conditions d'octroi de la prochaine tranche de l'aide internationale de sept milliards d'euros dont la Grèce a besoin dans les prochains mois.

Avant le scrutin, des responsables de Syriza ont expliqué que leur priorité en cas de victoire serait d'obtenir une suspension de six mois de l'application du plan d'aide international censé s'achever le 28 février, afin de donner du temps aux négociations. Cette question sera au centre des discussions des ministres des Finances qui seront réunis dès lundi à Bruxelles.

Syriza veut remettre en cause l'austérité des dernières années, en relevant le salaire minimum, en réduisant certaines taxes ou encore en revenant sur les coupes dans les pensions de retraite. L'économie grecque et les ménages ont en effet été très lourdement touchés par la politique de rigueur, qui devait permettre au pays de se sortir de la spirale de l'endettement... mais qui au final a eu l'effet inverse.

Dans l'attente de la publication des résultats définitifs, Alexis Tsipras, 40 ans, paraît promis à devenir le prochain chef du gouvernement grec.

Vers un changement de cap économique

Le futur chef du gouvernement grec a promis de maintenir son pays dans la zone euro et a quelque peu assoupli son discours anti-austérité. Il n'en demeure pas moins que son arrivée au pouvoir constitue le plus important défi que les pays liés par la monnaie unique aient eu à affronter depuis sa création. Syriza a promis de renégocier la dette publique somptuaire de son pays laissant entrevoir la possibilité d'une confrontation avec ses partenaires de la zone euro.

Le premier dossier auquel va devoir s'attaquer le nouveau dirigeant grec concerne les conditions d'octroi de la prochaine tranche de l'aide internationale de sept milliards d'euros dont la Grèce a besoin dans les prochains mois.

Avant le scrutin, des responsables de Syriza ont expliqué que leur priorité en cas de victoire serait d'obtenir une suspension de six mois de l'application du plan d'aide international censé s'achever le 28 février, afin de donner du temps aux négociations. Cette question sera au centre des discussions des ministres des Finances qui seront réunis dès lundi à Bruxelles.

Vers un changement de cap économique

Le futur chef du gouvernement grec a promis de maintenir son pays dans la zone euro et a quelque peu assoupli son discours anti-austérité. Il n'en demeure pas moins que son arrivée au pouvoir constitue le plus important défi que les pays liés par la monnaie unique aient eu à affronter depuis sa création. Syriza a promis de renégocier la dette publique somptuaire de son pays laissant entrevoir la possibilité d'une confrontation avec ses partenaires de la zone euro.

Le premier dossier auquel va devoir s'attaquer le nouveau dirigeant grec concerne les conditions d'octroi de la prochaine tranche de l'aide internationale de sept milliards d'euros dont la Grèce a besoin dans les prochains mois.

Avant le scrutin, des responsables de Syriza ont expliqué que leur priorité en cas de victoire serait d'obtenir une suspension de six mois de l'application du plan d'aide international censé s'achever le 28 février, afin de donner du temps aux négociations. Cette question sera au centre des discussions des ministres des Finances qui seront réunis dès lundi à Bruxelles.

Tsipras s'allie avec la droite Ntionaliste contre l'austérité

Les adversaires de l'austérité prennent les commandes en Grèce, après la nette victoire du parti de gauche Syriza qui, en s'alliant avec un parti de droite souverainiste pour gouverner, laisse augurer de négociations difficiles avec l'Union européenne.

L'Europe a d'ores-et-déjà prévenu le futur chef du gouvernement grec, Alexis Tsipras, 40 ans, qu'elle n'était pas prête à effacer la dette du pays dont Syriza réclame la restructuration.

Or, c'est la ligne la plus ferme vis à vis des créanciers UE et FMI qui semble l'avoir emporté avec l'annonce d'un accord de gouvernement entre Syriza et le petit parti nationaliste des Grecs indépendants.

Les deux formations vont cumuler une majorité de 162 sièges (149+13) sur 300 sans que la répartition des postes au sein du futur gouvernement soit encore connue. Fort de cette coalition constituée quelques heures seulement après la victoire de Syriza aux législatives anticipées dimanche, Alexis Tsipras sera officiellement nommé Premier ministre à 14h GMT.

Le soleil brille, les guichets automatiques fonctionnent

Le nouvel homme fort de la Grèce douche ainsi les espoirs des partenaires européens du pays de voir la gauche radicale assouplir ses positions sur la dette et l'austérité, comme cela aurait été le cas s'il s'était allié avec une formation pro-européenne plus conciliante comme To Potami "La rivière"arrivée en quatrième position avec 17 sièges.

Arrivant au siège de Syriza, Panos Skourletis, porte-parole de Syriza, optait pour un ton léger et rassurant, notamment face au chiffon rouge d'une panique bancaire : "*le soleil brille, les guichets automatiques des banques fonctionnent, les gens sont au travail*".

Responsables européens et analystes étaient nettement plus préoccupés: "*Il n'y a pas d'argent disponible à dépenser vu la chute des recettes budgétaires et l'affaiblissement de l'économie lié à l'incertitude budgétaire*", avertissait la banque allemande Berenberg, jugeant que cela réduisait la marge de négociation de Syriza.

Pour la chancelière allemande Angela Merkel, le nouveau gouvernement grec doit "*respecter les engagements pris*" par son prédécesseur. "*Faire partie de la zone euro signifie qu'il faut respecter l'ensemble des accords déjà passés*", a renchéri le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem, alors que les ministres des Finances de la zone euro se réunissaient lundi à Bruxelles.

C'est le ministre des Finances du gouvernement grec sortant, Guikas Hardouvelis, qui représente la Grèce à cette réunion. Avec son successeur, dont le nom devrait être connu d'ici mardi, il faut s'attendre à des "*moments de tension*", a estimé un haut fonctionnaire européen.

Le droit d'arrêter de financer la dette

La pression venant des tenants d'une ligne inflexible vis à vis d'Athènes sera forte: "*les Grecs ont le droit d'élire qui ils veulent. Nous avons le droit d'arrêter de financer leurs dettes*", a averti le vice-président du groupe conservateur (CDU) de Mme Merkel au Bundestag, Hans-Peter Friedrich, dans le quotidien populaire Bild.

"*La zone euro n'est pas un tripot, dans lequel chacun pourrait jouer comme il le veut (...) Un accord est un accord !*", soulignait lundi le journal allemand, faisant référence aux deux programmes successifs signés en 2010 puis 2012 par Athènes avec ses créanciers UE/FMI. La Grèce s'est alors engagée à un assainissement budgétaire drastique et à une réorganisation de son Etat, en échange de 240 milliards d'euros de prêts internationaux.

Dès dimanche, Alexis Tsipras a averti que l'austérité était du passé, assurant cependant qu'il était disposé à négocier une solution "*bénéficiant à tous*".

L'enjeu pour le nouveau Premier ministre grec sera de trouver des alliés parmi les membres de la zone euro pour faire bouger les lignes.

Les regards de Syriza sont tournés vers l'Italie, dont le ministre des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, a estimé que "*le résultat grec, s'il est géré politiquement par la Grèce et l'Union européenne avec des négociations flexibles et réalistes, favorisera la demande de mettre un terme à la rigidité que* nous, Italiens, avons toujours réclamée".

Côté français, le président français François Hollande a été parmi les premiers à féliciter M. Tsipras avec bienveillance, lui faisant part de "*sa volonté de poursuivre l'étroite coopération entre nos deux pays, au service de la croissance et de la stabilité de la zone euro*", tout en le rappelant à "*l'esprit de responsabilité*".

Mais "*nous les pauvres, nous resterons dans la même situation, rien ne changera quel que soit le gouvernement*, relativisait Giorgos, un retraité athénien. "*Les promesses électorales sont belles mais rarement tenues*".

R. I./Synthèse

Alexis Tsipras, chef de file du parti de gauche anti-austérité Syriza, a prêté serment lundi après-midi, en tant que nouveau Premier ministre grec, au lendemain de la victoire électorale de sa formation.

La cérémonie d'investiture a eu lieu en présence du chef de l'Etat, Karolos Papoulias. Dans la matinée, Tsipras avait conclu un accord de gouvernement avec le mouvement des Grecs indépendants (droite souverainiste), qui dispose de 13 élus au nouveau parlement. Syriza a frisé la majorité absolue, avec 149 députés sur un total de 300.

MALADIES NEUROLOGIQUES

Qu'est-ce que La crise d'épilepsie ?

L'épilepsie se caractérise par des décharges d'influx nerveux anormaux dans le cerveau. Ces décharges surviennent de façon soudaine. Habituellement, elles sont de courte durée. Elles peuvent avoir lieu soit dans une zone précise du cerveau, soit dans son ensemble. Ces influx nerveux anormaux peuvent se mesurer durant un électro-encéphalogramme (EEG), un examen qui permet d'enregistrer l'activité cérébrale.

Contrairement à ce que l'on peut penser, les crises d'épilepsie ne s'accompagnent pas toujours de mouvements saccadés ou de convulsions. Elles peuvent, en effet, être moins spectaculaires. Elles se manifestent alors par des sensations insolites (comme des hallucinations olfactives ou auditives, etc.) avec ou sans perte de conscience, et par diverses manifestations, comme un regard fixe ou des gestes répétitifs involontaires.

Fait important : les crises doivent se répéter pour qu'il s'agisse d'épilepsie. Ainsi, avoir eu une seule crise de convulsions dans sa vie ne signifie pas que l'on soit épileptique. Une telle réaction peut apparaître dans plusieurs circonstances : un traumatisme crânien, une méningite, un accident vasculaire cérébral, un surdosage médicamenteux, un sevrage à une drogue, etc.

Il n'est pas rare que de jeunes enfants aient des convulsions au cours d'une poussée de fièvre. Appelées convulsions fébriles, elles cessent la plupart du temps vers l'âge de 5 ans ou 6 ans. Il ne s'agit pas d'une forme d'épilepsie. Lorsque de telles convulsions surviennent, il est tout de même important de consulter un médecin.

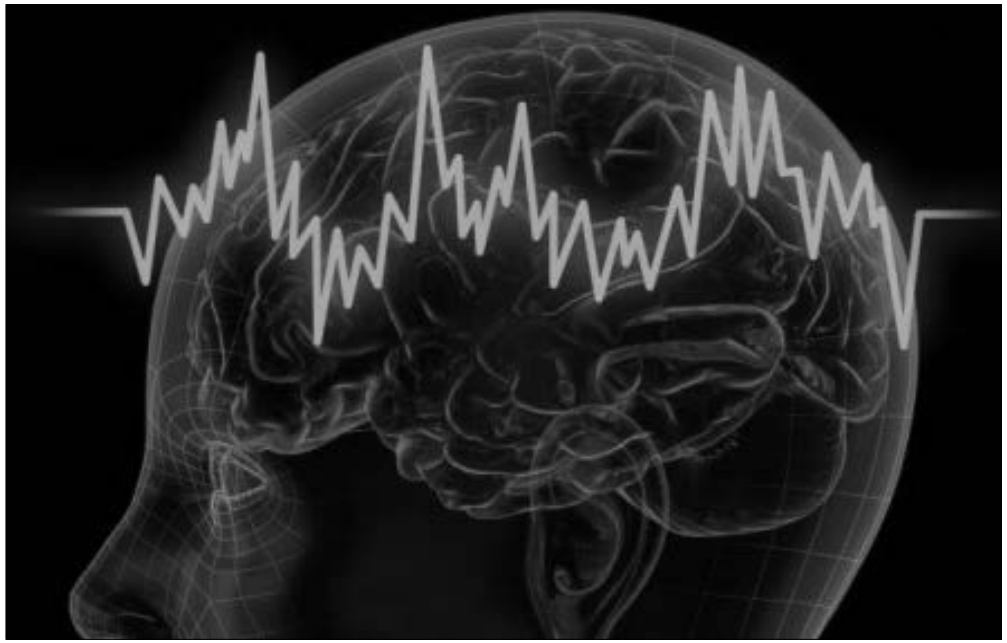

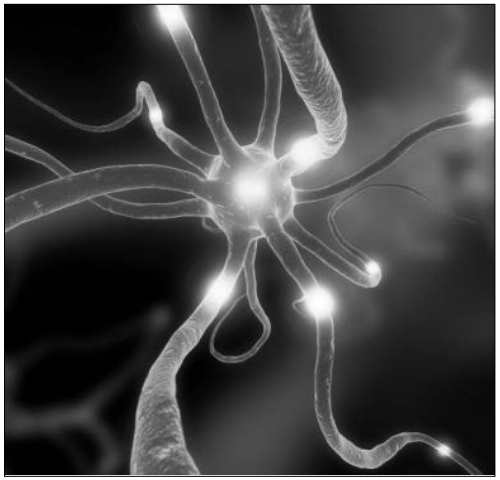

Causes

Dans environ 60 % des cas, les médecins ne sont pas en mesure de déterminer la cause exacte des crises. On suppose qu'environ 10 % à 15 % de l'ensemble des cas aurait une composante héréditaire puisque l'épilepsie semble plus répandue dans certaines familles.

En de rares occasions, l'épilepsie peut être une séquelle d'un accident vasculaire cérébral ou d'un autre traumatisme au cerveau. En effet, une cicatrice peut se former dans le cortex cérébral, par exemple, et modifier l'activité des neurones. Précisons que plusieurs années peuvent s'écouler entre l'accident et l'apparition de l'épilepsie. Et rappelons que pour qu'il y ait épilepsie, les crises de convulsion doivent survenir à répétition et non une seule fois.

Qui est touché ?

En Amérique du Nord, environ 1 personne sur 100 souffre d'épilepsie. Parmi les maladies neurologiques, elle est la plus fréquente, après la migraine.

Bien qu'elle puisse survenir à tout âge, l'épilepsie se manifeste habituellement durant l'enfance ou l'adolescence, ou encore après l'âge de 65 ans. Chez les personnes âgées, l'augmentation des cas de troubles cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux accentue le risque.

Types de crises

On distingue 2 grands types de crises d'épilepsie :

- les crises partielles, limitées à une région précise du cerveau;
- les crises généralisées, étendues à toutes les zones du cerveau.

Il arrive qu'une crise, d'abord partielle, se diffuse à l'ensemble du cerveau et devienne ainsi généralisée. Le type de sensation ressentie au cours d'une crise donne une indication au médecin de sa provenance (le lobe frontal, le lobe temporal, etc.).

Les crises partielles

Elles se limitent à une zone restreinte du cerveau.

Crises partielles simples (autrefois appelées *« crises focales »*). Ces crises durent généralement quelques minutes. Durant une crise partielle simple, l'individu demeure conscient.

Les symptômes dépendent de la zone du cerveau atteinte. La personne peut ressentir des fourmillements, émettre un mouvement incontrôlable de crispation d'une partie du corps, éprouver des hallucinations olfactives, visuelles ou gustatives ou manifester une émotion inexpliquée.

Crises partielles complexes (autrefois appelées *« crises psychomotrices »*). Durant une crise partielle complexe, l'individu est dans un état de conscience altérée.

Il ne répond pas aux stimulations et son regard est fixe. Il peut avoir des automatismes, c'est-à-dire qu'il pose des gestes répétitifs involontaires comme tirer sur ses vêtements, claquer des dents, etc. Une fois la crise terminée, il ne se souviendra pas du tout ou très peu de ce qui s'est passé. Il peut être confus ou s'endormir.

Les crises généralisées

Ce type de crise implique l'ensemble du cerveau.

Absences généralisées. C'est ce qu'on appelait autrefois le *« petit mal »*. Les premières crises de ce type d'épilepsie surviennent habituellement durant l'enfance, de l'âge de 5 ans à 10 ans. Elles durent quelques secondes et peuvent s'accompagner de brefs battements de paupières. La personne perd le contact avec son environnement, mais conserve son tonus musculaire. Plus de 90 % des enfants ayant ce type de crises d'épilepsie sont en rémission dès l'âge de 12 ans.

Crises tonicocloniques. On les appelait jadis *« grand mal »*. C'est ce type de crises qu'on associe généralement à l'épilepsie du fait de leur aspect spectaculaire. La crise dure habituellement moins de 2 minutes. Il s'agit de convulsions généralisées qui se déroulent en 2 phases : tonique puis clonique.

- Durant la phase tonique, la personne peut pousser un cri, puis s'évanouir. Ensuite, son corps se raidit et sa mâchoire se crispe. Cette phase dure habituellement moins de 30 secondes.

- Ensuite, dans la phase clonique, la personne entre en convulsions (secousses musculaires incontrôlables et saccadées). La respiration, bloquée au début de la crise, peut devenir très irrégulière. Cela dure en général moins de 1 minute.

Une fois la crise terminée, les muscles se relâchent, y compris ceux de la vessie et des intestins. Par la suite, la personne peut être confuse, désorientée, éprouver des maux de tête et vouloir dormir. Ces effets ont une durée variable, d'une vingtaine de minutes à plusieurs heures. Des douleurs musculaires persistent parfois durant quelques jours.

Crises myocloniques. Plus rares, elles se manifestent par de brusques secousses des bras et des jambes. Ce type de crise dure d'une à quelques secondes selon qu'il s'agit d'une secousse unique ou d'une série de secousses. Elles ne provoquent généralement pas de confusion.

Crises atoniques. Au cours de ces crises, peu courantes, la personne s'effondre soudainement en raison d'une perte soudaine de tonus musculaire. Après quelques secondes, elle reprend connaissance. Elle est capable de se relever et de marcher.

Conséquences possibles :

Les crises peuvent entraîner des blessures corporelles si la personne perd le contrôle de ses mouvements.

Les individus atteints d'épilepsie peuvent en outre subir des répercussions psychologiques importantes causées entre autres par l'imprévisibilité des crises, les préjugés, les effets indésirables des médicaments, etc.

Les crises prolongées ou qui ne se concluent pas par un retour à l'état normal doivent absolument être traitées d'urgence. Elles peuvent entraîner d'importantes séquelles neurologiques à tout âge. En effet, durant une crise prolongée, certaines zones du cerveau manquent d'oxygène. De plus, des dommages peuvent être causés aux neurones en raison de la libération de substances excitatrices et de catécholamines associées au stress aigu.

Certaines crises peuvent même s'avérer mortelles. Le phénomène est rare et méconnu. Il porte le nom de « mort subite inattendue et inexpliquée en épilepsie » (MSIE). On croit qu'une crise pourrait altérer le rythme cardiaque ou faire cesser la respiration. Le risque serait plus élevé chez les épileptiques dont les crises ne sont pas bien traitées.

Une femme atteinte d'épilepsie qui planifie une grossesse doit prendre des précautions particulières. Elle devrait consulter un médecin au moins 3 mois avant la conception. Par exemple, il se peut que le médecin ajuste la médication en raison des risques de malformation congénitale que posent certains médicaments antiépileptiques. De plus, plusieurs médicaments antiépileptiques ne sont pas métabolisés de la même façon durant la grossesse, donc le dosage pourrait changer. À noter que les crises d'épilepsie elles-mêmes peuvent mettre le foetus en danger en le privant d'oxygène temporairement.

Considérations pratiques

En général, si la personne est bien soignée, elle peut mener une vie normale avec certaines restrictions. Par exemple, la conduite automobile ainsi que l'utilisation d'équipement technique ou de machines dans le cadre d'un emploi peuvent être interdites en début de traitement. Si la personne épileptique n'a pas eu de crise durant une certaine période, le médecin peut réévaluer sa situation et lui délivrer un certificat médical mettant fin à ces interdictions.

Épilepsie Canada rappelle que les personnes atteintes d'épilepsie ont moins de crises lorsqu'elles mènent une vie active. *« C'est donc dire qu'on doit les encourager à se chercher un emploi »*, peut-on lire sur leur site Internet.

Évolution à long terme

L'épilepsie peut durer toute la vie, mais certaines personnes qui en sont atteintes finiront par ne plus avoir de crises. Le fait d'avoir eu ses premières crises en bas âge semble favoriser la rémission.

Pour 70% à 80% des personnes chez qui la maladie persiste, les médicaments parviennent à éliminer les crises.

Symptômes

Des périodes de perte de conscience ou de conscience altérée. Parfois, les yeux restent ouverts, avec un regard fixe : la personne ne réagit plus.

Dans certains cas, des convulsions : des contractions musculaires prolongées et involontaires.

Parfois, des perceptions transformées (goût, odorat, etc.).

●●●

MALADIE NEUROLOGIQUE

La crise d'épilepsie

●●●

Une respiration bruyante.

Parfois, une aura précède la crise. L'aura est une sensation qui varie d'une personne à l'autre (une hallucination olfactive, un effet visuel, une sensation de déjà vu, etc.). Elle peut se manifester par de l'irritabilité ou de l'agitation. Dans certains cas, la personne atteinte peut reconnaître ces sensations typiques de l'aura et si elle en a le temps, s'allonger pour prévenir une chute.

Personnes à risque

Personnes ayant des antécédents familiaux d'épilepsie. L'hérédité pourrait jouer un rôle dans plusieurs formes d'épilepsie.

Les personnes ayant subi un traumatisme au cerveau à la suite d'un coup violent, d'un accident vasculaire cérébral, d'une méningite, etc. sont légèrement plus à risque.

Peut-on prévenir?

Étant donné que, dans la plupart des cas, la cause de l'épilepsie demeure inconnue, il est difficile de faire des recommandations pour la prévenir.

À tout le moins, on peut éviter les cas d'épilepsie causés par un traumatisme crânien en appliquant les précautions habituelles en matière de sécurité. Par exemple, utiliser la ceinture de sécurité en voiture, porter un casque de vélo, porter un casque protecteur lorsque l'on pratique des activités à risque (escalader une paroi, exécuter des travaux de construction, conduire une moto), etc.

Mesures pour réduire la fréquence des crises

S'il est impossible de prévenir l'apparition de l'épilepsie, il est parfois possible de réduire la fréquence des crises en évitant de s'exposer autant que possible aux facteurs qui déclenchent leur apparition. Toutefois, il semble que la majorité des personnes atteintes ne peuvent relier leurs crises à des événements particuliers.

Déclencheurs les plus fréquents

Émotions fortes
Exercice physique intense
Musique forte
Lumières clignotantes (jeux vidéo, éclairage des discothèques, phares, etc.)

Autres déclencheurs possibles

Stress
Fièvre
Période menstruelle
Manque de sommeil

Avoir un mode de vie sain est un complément important aux traitements médicaux pour mieux contrôler les crises. Voilà quelques conseils de base.

Avoir une alimentation équilibrée et prendre des repas à des heures régulières. Voir notre fiche Comment bien manger ?.

L'alcool peut interagir avec certains médicaments anticonvulsivants et réduire leur efficacité13. Les personnes qui consomment de l'alcool auraient avantage à en parler à leur médecin. Si les crises sont bien contrôlées, une consommation modérée d'alcool peut être correcte dans certains cas (pas plus de 1 à 2 consommations par jour). Au-delà de cette quantité, le risque de crise s'accroît.

Éliminer les stimulants : tabac, café, thé, boissons contenant de la caféine (cola, boissons énergisantes), chocolat.

Médication

La prise d'un médicament anticonvulsivant permet de faire cesser complètement les crises chez la majorité des épileptiques. Si ce n'est pas le cas, elle peut à tout le moins réduire le nombre de crises, de même que leur intensité.

Habituellement, l'usage d'un seul médicament suffit. Cependant, on doit souvent essayer plusieurs médicaments avant de trouver celui qui convient. Les anticonvulsivants provoquent souvent de la fatigue, de la somnolence et un gain ou une perte de poids. Parmi les autres effets indésirables possibles, on compte la dépression, une perte de coordination, des problèmes d'élocution et une grande fatigue.

Dans certains cas, s'il n'y a pas eu de crises pendant 2 ou 3 ans, il est possible d'entreprendre un sevrage des médicaments, en accord avec son médecin. Une rémission complète arrive parfois.

À savoir

La posologie doit être suivie à la lettre afin d'obtenir une efficacité maximale et le moins d'effets indésirables possible. Les anticonvulsivants ont un impact sur le métabolisme d'autres médicaments, comme les contraceptifs oraux et les anticoagulants. En parler avec son médecin.

Que faire en cas de crise ?

Les mesures suivantes concernent les crises généralisées tonicocloniques (grand mal). D'entrée de jeu, il faut savoir qu'il est impossible d'arrêter une crise qui est déjà déclenchée. La plupart du temps, la personne tombera par terre sans que vous ayez le temps de la retenir.

- Ne tentez pas de contenir ses convulsions ou de l'immobiliser.
- Ne la déplacez pas, à moins qu'elle soit dans une position dangereuse qui la rendrait susceptible de se blesser.
- Éloignez la personne de tout ce qui pourrait faire obstacle ou causer une blessure.
- N'insérez rien dans sa bouche.
- Dénouez sa cravate ou desserrez son col, selon le cas.
- Une fois la crise terminée, placez un coussin ou un vêtement replié sous sa tête et tournez doucement la personne sur le côté (pour dégager les voies respiratoires et favoriser l'écoulement de la salive). Assurez-vous qu'elle respire facilement.
- Laissez la personne se reposer.
- Si la crise dure plus de 5 minutes : les crises généralisées tonico-cloniques prolongées peuvent être fatales.
- Si une nouvelle crise apparaît immédiatement après la première.
- Si la perte de conscience persiste quelques minutes après la fin de la crise.

Des cellules souches pour réparer le cœur

Des cellules souches cardiaques à portée des patients : c'est bien ce qui est en train de se dessiner du côté de l'hôpital européen Georges-Pompidou, à Paris.

En effet, des équipes de cet hôpital (sous la direction du professeur Philippe Menasché) et de l'hôpital Saint-Louis (sous la direction du professeur Jérôme Larghero et du docteur Valérie Vanneaux) ont mis au point un procédé autorisé par l'ANSM (Agence nationale de sécurité sanitaire des médicaments et des produits de santé) pour produire des cellules précurseurs cardiaques, destinées à soigner des patients qui présentent une insuffisance cardiaque grave.

Les résultats ont été publiés dans l'*European Heart Journal.*

Ces dernières années, plusieurs études sont venues étayer l'intérêt d'implanter des précurseurs de cellules cardiaques dans le cœur, pour favoriser une régénération du tissu et la fonction de cet organe en cas d'insuffisance cardiaque.

Elles ont permis d'identifier le stade et la nature des cellules a priori les plus efficaces.

Des essais menés sur des rongeurs et des primates ont confirmé, jusque-là, la sécurité et l'efficacité de cette approche. Le temps est donc venu de passer aux études cliniques, chez des malades.

Dans ce but, des cellules souches cardiaques ont pour la première fois été produites selon des pratiques reproductibles et autorisées par l'ANSM. Il s'agit d'une étape clé, indispensable à la mise en place d'un essai clinique.

« *Cette démarche translationnelle était nécessaire pour transformer un produit de laboratoire en potentiel outil thérapeutique* », estime le professeur Philippe Menasché, coordonnateur de l'équipe.

« *Toutefois, il ne s'agit là que d'une première étape : beaucoup de travail reste à faire pour améliorer l'efficacité thérapeutique de ces cellules et les contrôles qui doivent encadrer leur production.* »

Indifférenciées, elles peuvent, dans certaines conditions, devenir un certain type cellulaire, fibres musculaires ou neurones par exemple.

Leur utilisation en médecine régénérative se heurte à des difficultés variées pour les obtenir, les implanter et s'assurer qu'elles ne feront courir aucun risque à l'organisme (cancérisation notamment).

Des cellules souches implantées dans le cœur dans un caillot de fibrine

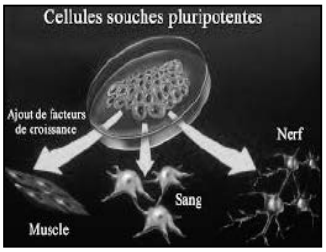

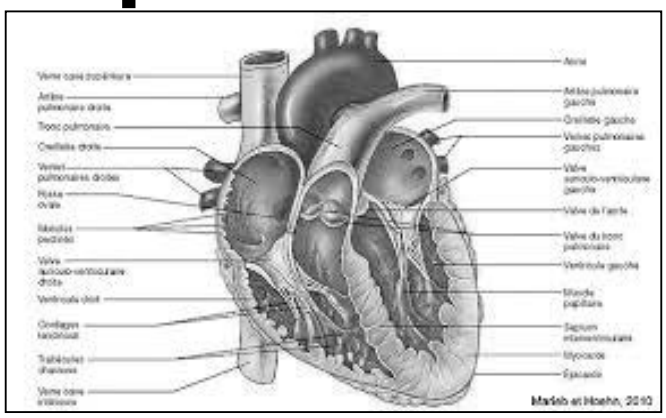

Pour franchir cette étape, les chercheurs ont travaillé en étroite collaboration avec l'ANSM.

« *Il s'agit d'un domaine nouveau, il n'y a donc pas encore beaucoup de références et de normes édictées par des agences officielles pour produire des cellules thérapeutiques.*

Nous avons donc proposé à l'ANSM des procédés pour garantir la sécurité et l'efficacité des cellules souches.

Réciproquement, l'ANSM a donné des directives pour aboutir à un produit satisfaisant. »

Il existe en effet des risques multiples à écarter au cours de la production : risque infectieux lié à une bactérie ou un virus qui pourrait contaminer des cellules, risque de dysfonctionnement lié à la perte de matériel génétique ou à des remaniements chromosomiques au cours des divisions, risque de cancérisation sous forme de tératome lié à la capacité des cellules pluripotentes à se diviser à l'infini, etc.

Chaque étape de différenciation et de sélection est donc marquée par une batterie de tests.

En pratique, les chercheurs partent de cellules embryonnaires pluripotentes et orientent leur spécialisation en cellules cardiaques grâce à un cocktail de facteurs de croissance et de différenciation (une méthode connue grâce aux travaux de Michel Pucéat). Moins de la moitié des cellules répondent à cette stimulation : il faut donc sélectionner les cellules voulues avec la plus grande vigilance (grâce, entre autres, à l'identification de marqueurs de surface).

Après avoir écarté les différents risques cités précédemment, les auteurs placent les cellules obtenues dans un patch de fibrine qui sera déposé chirurgicalement sur la zone de l'infarctus.

De précédents travaux ont en effet montré que cette stratégie favorisait leur survie par rapport à des injections directes dans le muscle cardiaque.

L'équipe va maintenant démarrer un essai clinique avec ces cellules chez six patients présentant une insuffisance cardiaque sévère (fraction d'éjection du ventricule gauche inférieure à 35 %, infarctus du myocarde datant de plus de six mois, candidats à un pontage coronaire ou à une intervention sur la valve mitrale, etc.).

« *Nous en espérons bien sûr des résultats positifs.*

Mais ces travaux doivent surtout être considérés comme un socle initial à partir duquel d'autres équipes proposeront des solutions pour optimiser la production de cellules à finalité thérapeutique, quel que soit l'organe considéré », conclut Philippe Menasché.

Être assis trop longtemps affaiblit le cœur

La sédentarité professionnelle progresse et augmente les risques de complications cardiovasculaires.

François Carré, cardiologue et auteur du livre *Danger sédentarité, vivre en bougeant plus,* alerte sur ce problème majeur de santé publique.

Rester assis trop longtemps nuit à la santé cardiaque

Il est important de s'activer en dehors des heures de travail pour récupérer la forme. « *Nous avons des muscles, des tendons, des ligaments, des articulations, un squelette : notre corps est fait pour marcher* », explique François Carré, président de l'observatoire de la Sédentarité.

« *En position assise prolongée, le muscle cardiaque n'est plus suffisamment alimenté, la capacité des vaisseaux à se dilater est fortement diminuée et le sang s'accumule alors dans les jambes, les poumons, les chevilles provoquant des gonflements anormaux tels que la phlébite.* »

Le cœur est « *donc sous-alimenté en oxygène. La diminution de la pression artérielle peut se traduire par des difficultés à respirer, à effectuer le moindre effort physique ainsi que la sensation d'avoir la poitrine comprimée et les jambes lourdes* », décrit François Carré.

Rester trop longtemps assis sans bouger peut également perturber le métabolisme d'utilisation des glucides. Autant de facteurs à l'origine des troubles du diabète, de l'hypercholestérolémie et de l'obésité.

L'Organisation mondiale de la santé préconise 30 minutes de marche chaque jour pour préserver sa santé.

Des gestes simples pour un cœur sain

Si vous passez chaque jour des heures au bureau, des alternatives existent pour prévenir d'éventuels troubles cardiaques :

• Dans la mesure du possible, essayez d'intégrer de la marche à pied dans vos déplacements domicile-travail. Par exemple, si vous prenez les transports en commun, descendez à l'arrêt précédent.

« Deux kilomètres de marche sont une bonne moyenne, nos ancêtres préhistoriques, eux, marchaient environ 15 kilomètres par jour »

• Sur place, veillez à vous lever au moins deux ou trois minutes toutes les deux heures. Profitez des appels téléphoniques pour vous lever. Et faites les réunions en station debout ! En plus il y a moins de risques qu'elles s'éternisent. Dans tous les cas, le simple fait de se mettre debout permet de réalimenter le cœur en oxygène

• Limitez au maximum les sources de pression augmentant le stress oxydatif, lequel endommage les cellules cardiaques.

optimisez votre temps en réduisant votre pause-déjeuner de dix minutes pour aller marcher avant de reprendre le travail

• Privilégiez la pratique d'une activité physique après le travail. La bonne fatigue ressentie sera bien plus bénéfique pour votre cœur que si vous choisissez le canapé !

« *Il ne s'agit pas obligatoirement de pratiquer une activité intense* », précise le docteur.

• Une demi-heure de marche suffit pour relancer le muscle cardiaque et permettre de stimuler l'appareil digestif pour relâcher les compressions liées à la position assise, trop souvent responsable des troubles de la constipation.

MORT DU CHANTEUR ET MUSICIEN GREC DEMIS ROUSSOS

La Grèce pleure son enfant terrible !

Le chanteur Demis Roussos, ancien membre du groupe de rock progressif Aphrodite's Child, actif de la fin des années 60 à 1971, avant une carrière solo dans la variété, est mort, dans la nuit de samedi à dimanche, dans un hôpital privé d'Athènes (Grèce). L'information a été diffusée par sa famille, lundi dernier, sans précisions sur les causes de sa mort. Il était âgé de 68 ans.

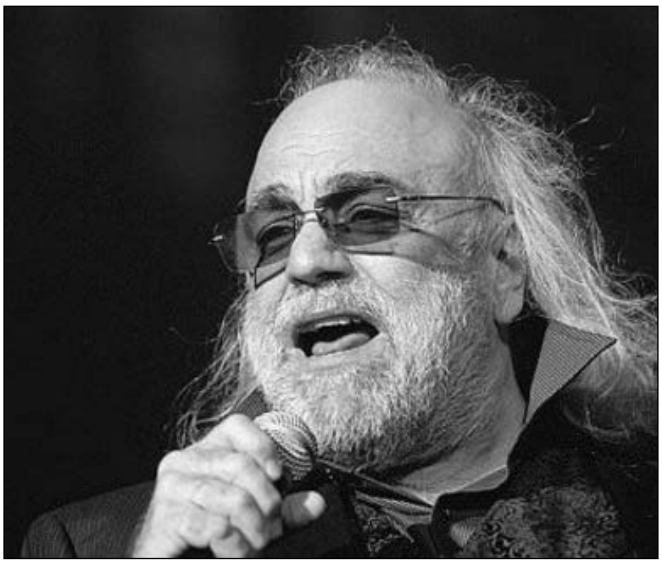

Né le 15 juin 1946 à Alexandrie (Egypte), Artémios Ventouris Rousos avait appris le chant au sein du Chœur de l'Eglise orthodoxe grecque d'Alexandrie. Il apprend aussi la guitare, la basse et la trompette. En 1961, sa famille décide de retourner vivre en Grèce et s'installe à Athènes. C'est là que Demis Roussos, qui a pris ce nom d'artiste plus proche des consonances anglo-saxonnes, fait ses débuts, dans des groupes de reprises, dont l'un s'appelle The Idols. D'abord guitariste et bassiste, il se met au chant, voix aiguë, caressante. Il rencontre le claviériste Vangélis Papathanassíou, qui fait partie d'un groupe de jazz The Forminks. Ils vont fonder en 1967 avec le batteur Lucas Sideras et le guitariste Silver Koulouris le groupe Aphrodite's Child. Aux reprises le groupe commence à ajouter des compositions assez marquées par la musique classique et le courant du rock symphonique en plein essor avec des groupes comme Procol Harum (Whiter Shade of Pale), The Moody Blues (Nights In White Satin) ou Wallace Collection (Daydream). En mars 1968 le groupe décide de se rendre à Londres, mais faute de papiers en règle est bloqué par les services douaniers.

La formation, sans Koulouris, qui doit faire son Service militaire, se retrouve à Paris. Alors que la capitale commence à être secouée par les bientôt événements de mai 1968, le groupe fait la connaissance de Boris Bergman (futur collaborateur d'Alain Bashung) qui va écrire les paroles, en anglais, du premier album du groupe, End of The World, pour la division française du label Mercury, alors distribué par Philips. Une voix au timbre aigu unique, un physique imposant et un tube planétaire *Rain and tears* : Demis Roussos, devenu une star mondiale avec ce slow des Aphrodite's Child. Enregistré pendant les événements de 1968, *Rain and tears* devient un des grands slows de la pop music au côté de *Nights in white satin* des Moody Blues et de *A Whiter Shade of Pale* de Procol Harum. *La pluie et les larmes sont pareilles, mais au soleil tu dois jouer le jeu* est écrit par une autre future star, le grand compositeur de musique de films Vangelis Papathanassiou. Chanté en anglais, *Rain and tears* fait immédiatement connaître la couleur vocale si particulière de Demis Roussos, sa capacité à s'envoler dans les aigus, contrastant avec son allure massive. Celui qui écumait les boîtes d'Athènes en jouant de la basse et de la guitare avec le groupe *The Idols* ne quittera plus la scène internationale. Musicien de vocation, il est devenu chanteur par hasard.

Avec Nana Mouskouri, ce sont les deux grands artistes populaires grecs, les deux grandes voix qui ont fait connaître la Grèce. Après trois albums enregistrés avec les *Aphrodite's Child*, dont le très culte *666,* inspiré par l'Apocalypse de St-Jean, le groupe se dissout et Demis Roussos décide de voler de ses propres ailes. Essai concluant dès son premier titre en solo, *We shall dance,* qui le propulse en tête des hit-parades. Il va dès lors enchaîner les succès tout au long des années 1970-80 : *Forever and ever* (1973), *Good bye my love, good bye* (1973), *My only fascination* (1974), *Mourir auprès de mon amour* (1977). Demis Roussos chante dans le monde entier et multiplie les tournées : cinq, chacune de 45 jours, pour la seule année 75. Cheveux longs, barbe fournie, longues tuniques de couleurs vives, il cultive son look de pope décalé et ses influences musicales orientales. Il chante en anglais, mais aussi en espagnol, en grec ou en français et a vendu plusieurs dizaines de millions de disques.

A partir des années 90, sa carrière marque le pas, d'autant qu'il va commencer à connaître des problèmes de santé, notamment de dos et de reins. Son dernier album remontait à 2009. Demis Roussos a laissé deux enfants, Emilie et Cyril, également musiciens.

HUITIÈME ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE DE MARIONNETTES

58 représentations prévues à Aïn-Témouchent

Pas moins de 58 représentations sont programmées dans le cadre de la huitième édition du Festival national du théâtre de marionnettes (FCNTM) d'Aïn-Témouchent qui se déroulera du 1er au 7 février, a annoncé, lundi, le commissaire du festival. Prévue le mois de juin passé puis reportée, cette édition regroupera neuf troupes qui prendront part au concours et cinq autres pour l'animation, a indiqué Bouarfa Karim lors d'un point de presse. Sur les 24 travaux envoyés au festival, le jury de présélection a choisi neuf spectacles qui participeront au concours, a-t-il ajouté. Il s'agit des troupes d'Aïn-Témouchent, El-Khroub (Constantine), Ouargla, Khenchela, Sidi Bel-Abbès (02), Laghouat, Chlef et Annaba. Outre les neuf spectacles en concours qui auront pour cadre le chef-lieu de wilaya, les autres spectacles sont prévus à Beni Saf (6), Hammam Bouhadjar (6), Oulhaça (4), Aïn Larbâa (8), El-Malah (5), El-Amria (5) et Aïn Kihal (7). Six représentations hors concours auront lieu, également, à Aïn-Témouchent. Le jury comprend des membres ayant participé aux éditions précédentes comme marionnettistes, à l'instar de Halim Châabane de Blida et Kada Bensemicha de Sidi Bel-Abbès. Présidé par Kamel Bendimerad, ancien journaliste, il comprend également Ali Abdoune, homme de théâtre et Haroune Kilani, lauréat à maintes reprises du FFestival national du théâtre professionnel. Lors de cette édition, cinq prix seront mis en jeu : ceux du meilleur spectacle (350.000 DA), meilleure réalisation (200.000 DA), meilleur texte (200.000 DA), meilleur manipulateur de marionnettes (150.000 DA) et celui du jury (150.000 DA). Le prix du meilleur texte a été retiré par le jury de la 7e édition en raison de la faiblesse des textes et des spectacles présentés à cette occasion, rappelle-t-on. La cérémonie d'ouverture se déroulera le 1er février au Petit Théâtre d'Aïn- Témouchent, alors que les représentations en concours auront lieu à la bibliothèque Malek-Bennabi.

Selon le commissaire du festival, l'une des deux salles de cinéma Soummam et Fellaoucène, qui feront prochainement l'objet de travaux d'aménagement, abritera un petit musée de la marionnette et des archives du festival d'Aïn-Témouchent.

PRIX ANAÏS-NIN

Virginie Despentes lauréate

Virginie Despentes a reçu lundi le premier prix Anaïs-Nin pour Vernon Subutex 1 (Grasset), roman picaresque à la fois polar, fresque sociale et comédie humaine qui traque les dérives de notre société à travers l'errance d'un ex-disquaire devenu SDF. La romancière et réalisatrice a été choisie au premier tour par 9 voix, contre 3 à Leïla Slimani pour Dans le jardin de l'ogre et une à Anne Wiazemsky pour Un an après, tous deux chez Gallimard. Cinq titres étaient en lice. Fondé par les romancières Nelly Alard et Capucine Motte, ce premier prix littéraire français orienté vers le monde anglo-saxon est doté de 3.000 euros. Le roman primé sera traduit en anglais. Le jury est constitué d'auteurs français mais aussi d'agents littéraires anglais et américains. Anaïs Nin est l'un des rares écrivains à avoir été traduit du français vers l'anglais et de l'anglais vers le français. Le prix Anaïs-Nin "récompense une voix et une sensibilité singulières, l'originalité d'un imaginaire et une audace face à l'ordre moral", soulignent les organisateurs. Le livre élu sera promu auprès des éditeurs anglo-saxons afin de faire découvrir des auteurs français à l'international. Quatre ans et demi après Apocalypse bébé (prix Renaudot), Vernon Subutex, 1 marque le grand retour de Virginie Despentes avec un roman mené à cent à l'heure et des personnages désenchantés magnifiquement incarnés. Le 2e volet sortira en mars et il y en aura sans doute un 3e. L'enfant terrible des lettres françaises suit la dérive, à travers Paris, de Vernon, ex-disquaire rescapé d'un monde en disparition, expulsé de chez lui après la mort par surdose d'une pop star de ses amis qui lui a légué un testament filmé... Commence alors une chasse à l'homme impitoyable pour s'en emparer tandis que Vernon, ignorant du danger, squatte chez d'ex-stars du porno, un trader trash, un ancien gauchiste qui a viré extrême droite ou un producteur déjanté sous coke... Et finit dans la rue. Née le 13 juin 1969 à Nancy, Virginie Despentes est l'auteure de Les jolies choses (1998), Teen Spirit (2002), Bye bye Blondie (2004), adapté au cinéma par l'auteure, King Kong Théorie (2006) et Apocalypse bébé qui lui valut le Renaudot en 2010 quand Michel Houellebecq recevait, lui, le Goncourt.

HANDBALL, MONDIAL 2015 AU QATAR

Les Verts sortent par la petite porte

La sélection algérienne de handball a perdu tous ses matches du premier tour du Mondial 2015 au Qatar et quitte, ainsi, la compétition par la petite porte en suscitant d'énormes interrogations.

PAR MOURAD SALHI

Personne n'a imaginé un scénario aussi catastrophique de la part des poulains de Réda Zeguili lors de ce Mondial qatari. Les Verts, méconnaissables, ont perdu tous leurs matches du premier tour de ce grand rendez-vous planétaire. Une participation médiocre qui suscite d'énormes interrogations. Sacrée championne d'Afrique des nations, la sélection algérienne n'a même pas pu rivaliser avec son homologue de l'Arabie saoudite lors de la Coupe du président. Les coéquipiers de Slahdji ont chuté également face à cette équipe saoudienne loin de constituer un foudre de guerre. En tout cas, le sept algérien n'est pas à sa première déception lors d'un Mondial. Le sept national s'est distingué par ses six défaites consécutives. Certes, les Algériens ont hérité d'un groupe qualifié de la mort avec la présence de la France, la Suède, la République tchèque et même l'Islande, mais ce n'est pas une raison pour perdre l'ensemble des matches. Avant le départ pour le Qatar, les coéquipiers de Soudani ont bénéficié de tous les moyens nécessaires pour une meilleure préparation possible. Beaucoup de stages ont été effectués à l'étranger peaufinés par plusieurs matches amicaux. Mais malheureusement, cela n'a rien changé pour les handballeurs algériens qui continuent à récolter les débâcles. Même le gardien Slahdji, diminué physiquement, a été totalement transparent, ce qui n'a pas aidé l'équipe nationale, habituée à ses prouesses quand elle en avait besoin. De même pour Berkous qui, depuis sa promotion en tant que capitaine d'équipe, semble dépassé par les événements. L'erreur n'incombe pas uniquement à ces deux joueurs, mais c'est tout le groupe qui n'a pas fonctionné. L'entraîneur Réda Zeguili accuse fermement les joueurs. *"Les joueurs manquaient de maturité et c'est impardonnable. Quand un joueur est face au gardien adverse, ce n'est pas l'entraîneur qui va marquer le but. Ce ne sont pas les adversaires qui sont trop forts, mais c'est mon équipe qui est médiocre. Je suis déçu par le rendement de mes joueurs. J'ai travaillé avec les joueurs qui existent en Algérie. Chacun assume ses responsabilités"*, a indiqué l'entraîneur Zeguili. Encore plus grave, l'entraîneur avoue qu'il aura des choses à divulguer après ce tournoi. *"Il y a beaucoup de choses à dire mais ce n'est pas le moment de parler"*, a-t-il avoué. Comme d'habitude, le sept algérien endosse ainsi un triste costume d'équipe sans saveur. Leur sortie prématurée de ce rendez-vous mondial devra, encore une fois, interpeler les esprits. Représenter les couleurs nationales c'est une grande responsabilité. Les joueurs ont-ils oublié les 40 millions d'Algériens qui attendaient un exploit de leur part ? Un cuisant échec qui devra servir de leçon aux Algériens dans leurs ambitions internationales futures. D'ici là, beaucoup de choses doivent être revues par les responsables de la petite balle algérienne. En tout cas, la déception est énorme d'autant que l'Etat a mis des moyens colossaux à la disposition de cette équipe, sacrée championne d'Afrique en Algérie.

M. S.

Réda Zeguili promet des "révélations"

L'entraîneur de la sélection algérienne de handball a exprimé son désarroi après la nouvelle défaite au Mondial-2015, lundi face à l'Arabie saoudite (25-27) en match de classement du Mondial-2015 et a promis de *"tout dévoiler"* mardi à Doha en clôture de la participation algérienne. *"On est vraiment touchés par cette nouvelle défaite. Il faut se poser plusieurs questions : comment les joueurs se sont préparés pour ce Mondial. Je suis presque seul depuis février et j'ai tout fait pour préserver l'équipe. J'ai démissionné à trois reprises et mes joueurs m'ont demandé à chaque fois de revenir sur ma décision"*, a déclaré le coach algérien lors de la conférence de presse après le match face à l'Arabie saoudite. Cette défaite est la sixième défaite des Verts dans cette compétition après celles concédées en phase de poule respectivement devant l'Egypte (20-34), l'Islande (24-32), la Suède (19-27), la France (26-32) et la République tchèque (20-36). La sélection algérienne jouera son dernier match de la compétition face au Chili pour les places de classement (23e et 24e). *"Où est le président de la Fédération qui ne daigne même pas répondre à mes appels. Où est le directeur technique national. Chacun doit assumer ses responsabilités car l'équipe n'appartient pas à Zeguili"*, a-t-il lancé, dépité. Affecté par la situation vécue par son équipe lors du Mondial de Doha, Réda Zeguili, qui a quitté la salle des conférences, les larmes aux yeux, a annoncé qu'il allait animer demain (mardi, ndlr) une conférence de presse où il dira *"beaucoup de choses"*.

CAN-2015

La Tunisie et le Congo haut la main

La Tunisie et la RD Congo, qui se sont séparés sur un nul (1-1), ont décroché leur billet pour les quarts de finale de la Can 2015. Incapables de trouver le chemin du but dans leur confrontation (0-0), la Zambie et le Cap-Vert restent à quai. La Tunisie finit en tête du groupe. La Tunisie et la RD Congo, qui ne sont pas parvenues à se départager (1-1), ont obtenu leurs billets pour les quarts de finale de la Can-2015, lundi. Les Aigles de Carthage, qui ont terminé en tête du groupe B, affronteront au prochain tour la Guinée équatoriale, le pays organisateur, alors que la RDC sera opposée au Congo de Claude Le Roy, samedi, dans un duel fratricide.

La présence de la Tunisie dans le Top 8 n'est pas une surprise. Après avoir bouclé les qualifications invaincue, elle faisait partie des équipes à surveiller dans cette Coupe d'Afrique. Son parcours aura été assez mitigé avec 2 nuls et une seule victoire mais l'essentiel a été assuré.

Les troupes de Georges Leekens ont de nouveau alterné le bon et le moins bon face à la RD Congo, ouvrant le score grâce à Akaïchi (31e) avant de se faire rejoindre sur une réalisation de Bokila (71e). Un but capital pour la RDC. Le sacre est encore loin pour la Tunisie, dont l'unique trophée date de 2004 et qui sort d'une longue période d'instabilité (10 sélectionneurs depuis 2008). Mais elle peut profiter de son tirage au sort favorable pour s'en approcher. Pour la RDC, le dernier quart de finale de la Can datait de 2006 en Egypte sous les ordres de Claude Le Roy. C'est, donc, un véritable retour au premier plan qu'ont opéré les Léopards même s'ils n'ont pas réussi à remporter la moindre rencontre (3 nuls).

La grosse déception de la poule est venue de la Zambie, tenue en échec par le Cap Vert (0-0) sous le déluge d'Ebebiyin. Le titre de champion d'Afrique en 2012 n'est plus qu'un lointain souvenir et les Chipolopolos n'en finissent pas de rétrograder dans la hiérarchie continentale. Ils viennent ainsi d'enchaîner une 2e élimination précoce à la CAN après celle de 2013 en Afrique du Sud.

Déclarations

Georges Leekens, sélectionneur de la Tunisie

"Ce score nous plaît parce qu'on finit premier du groupe. Je sais qu'on n'est pas les meilleurs, pas les plus beaux, mais on s'est qualifié, je suis très heureux. En première mi-temps on a bien joué, en deuxième on a lâché un peu. On a fait une première mi-temps fantastique. On voulait marquer le deuxième but parce qu'on a eu trois, quatre, cinq occasions. En deuxième mi-temps, il y avait beaucoup d'espaces parce que les Congolais prenaient des risques, et il y avait un peu de fatigue. La Tunisie est heureuse, le Congo est heureux, la Guinée équatoriale est heureuse, tout le monde est heureux, la vie est belle ! (sur le quart contre la Guinée équatoriale) On a vu leur match hier (dimanche), la joie, et la nuit on a entendu les klaxons, ce qui est normal. On sait qu'ils ont une équipe bien équilibrée, avec de la très bonne vitesse devant. Ce ne sera pas évident parce qu'hier, ils ont fait une performance fantastique, plus que ce qu'on attendait. Je suis très content pour le pays, mais maintenant c'est notre match et on voudra se qualifier. Ce sera difficile avec le public, mais je suis assez confiant et j'essaie d'être positif dans n'importe quelle circonstance."

Florent Ibenge, sélectionneur de la RD du Congo

"On passe en quarts de façon difficile, comme en qualifications quand on a été la 16e équipe qualifiée. Tout le monde nous voyait partir en premier de la Can, et on est dans le Top 8, on est encore là. On a eu une première mi-temps difficile, ç'a été mieux en deuxième. On est rentré de manière trop poussive alors qu'on voulait faire le jeu, la faute aussi à la Tunisie. On avait notre destin en mains, il fallait attaquer, mais on est tombé sur la Tunisie qui est au deuxième rang au classement africain et qui s'est procurée de belles occasions. En deuxième mi-temps, on a mis plus de rythme, et eux gardaient le score, donc ont reculé. Quand on joue notre jeu, on est plus dangereux. On a pris conscience qu'on pouvait renverser le score. On ne va pas se projeter trop loin, seules des équipes comme la Tunisie et l'Algérie peuvent. On va faire le meilleur match possible pour aller en demi."

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l"administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
Alger

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

MIDI Libre
Quotidien national d'information

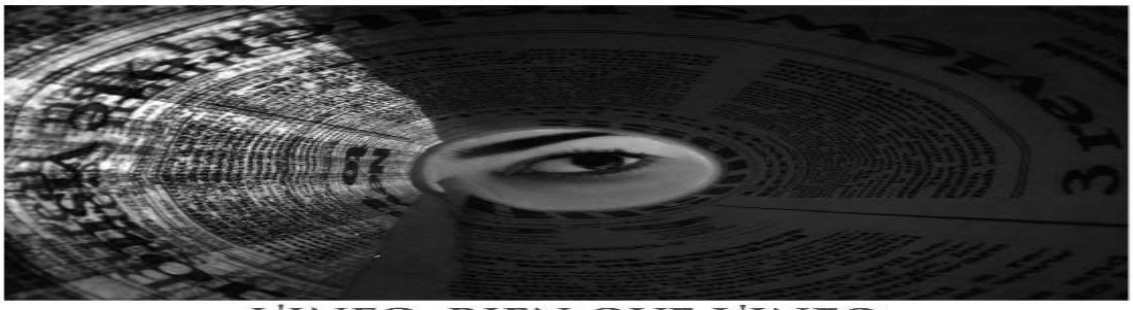

L'INFO, RIEN QUE L'INFO
Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Soupe de légumes

Ingrédients
2 kg de potiron
2 tomates
2 navets
1 kg de petites courgettes
1 poireau
1 branche de céleri
1 oignon
1 gousse d'ail
1 bouquet garni (thym, laurier, persil)
Sel)

Préparation
Laver et éplucher les légumes. Les découper en cubes de 3 cm de côté environ. Retirer les feuilles sèches et les poils du poireau. Le couper en deux dans le sens de la longueur, ainsi que le céleri. Découper les deux en tronçon d'1 cm dans le sens de la largeur.
Retirer les extrémités des courgettes. Les découper en tronçons de 1/2 de long.
Porter à ébullition un peu d'eau dans une cocotte.
Mettre les légumes avec le bouquet garni, saler et faire cuire à faible bouillon pendant 30 min, jusqu'à ce que tous les légumes soient fondants. Passer les légumes et le bouillon au mixer très fin. Servir la soupe bien chaude et assaisonner selon goût (crème, poivre, paprika...).

Gâteau moelleux

au chocolat noir

Ingrédients
100 g de chocolat noir
150 g de sucre en poudre
5 œufs
50 g de beurre ramolli
20 g de farine tamisée
20 g de Maïzena

Préparation
Faire fondre le chocolat en morceaux au bain-marie et ajouter le beurre. Mélanger énergiquement de manière à lisser le mélange. Préchauffer le four sur th. 6 (180 °C). Beurrer et fariner un moule à manqué d'environ 24 cm de diamètre.
Casser les œufs et séparer les jaunes des blancs. Mélanger les jaunes au fouet avec 120 g de sucre, jusqu'à ce que le mélange soit crémeux puis ajouter le chocolat fondu, la farine tamisée et la Maïzena. Monter les blancs d'œufs en neige avec une pincée de sel. A mi-parcours, ajouter 30 g de sucre en continuant de battre. Incorporer peu à peu les blancs d'œufs dans la préparation au chocolat et verser le tout dans un moule.

MODE ET LOOK

Choisir le pantalon adapté à votre morphologie

Pour trouver un pantalon qui nous va comme un gant, tout se joue ou presque dans la hauteur de la taille. Selon notre morphologie, on peut parvenir à modifier nos habitudes et oser quelques variations pour actualiser notre look.

Petite leçon de taille :
On mesure, classe et nomme les tailles à partir du nombril.
- Taille régulière, classique ou naturelle : un pouce en dessous du nombril.
- Taille basse : plus d'un pouce sous le nombril.
- Taille haute modérée : environ autour du nombril.
- Taille très haute : plus de deux pouces au-dessus du nombril.

Attention !
Attention ! Il n'y a pas de standards fixes. Les hauteurs et les classifications varient d'une compagnie à l'autre et parfois même d'un modèle à un autre. Ce n'est pas parce que c'est écrit "taille basse" sur l'étiquette qu'on la portera ainsi. Ce pantalon pourrait être une taille régulière pour certaines. Le meilleur moyen, c'est de l'essayer et d'évaluer ensuite l'équilibre de notre silhouette.

Taille haute
Très tendance cette saison, les tailles hautes feront leur apparition tant sur les pantalons que sur les jupes.

Qui peut la porter ?
- Les femmes élancées, ayant un tronc assez long, sont avantagées par la taille haute.

Attention !
- Celles qui ont un torse court ou celles qui mesurent 5 pieds 3' pouces et moins : ce style a tendance à compacter la silhouette.
- Celles qui ont une forte poitrine : la taille haute est peu flatteuse pour la silhouette, surtout en pantalon.

Comment la porter ?

- On glisse notre haut (chemisier, chandail, t-shirt) à l'intérieur pour ne pas perdre l'effet de la taille haute. Ainsi, on allonge beaucoup la silhouette.
- On préfère un haut simple pour mettre l'emphase sur notre spectaculaire bas.
- On porte une ceinture pour compléter le look. *«On choisit un modèle classique, simple et uni, de préférence, pour balancer l'effet déjà assez fort de la taille»*, précise la styliste.
- Avec une taille haute, on porte des talons hauts ! Autrement, on casse l'effet «allongeant».

A noter :
Il est beaucoup plus facile de porter une jupe à taille haute qu'un pantalon. Beaucoup plus de femmes pourront la porter avantageusement. On retrouve des tailles hautes sur des jupes crayon ou fuseau, ainsi que dans un vêtement de coupe A, créant un mouvement dans le bas tout en équi-

DÉCORATION MAISON

Réaliser de jolies boîtes de rangemenT

La boîte de rangement est l'arme absolue anti-désordre. Jolie, elle s'intègre dans la déco de votre intérieur et trône sans complexe dans la bibliothèque du salon. Vous pouvez acheter des boîtes de rangement ou vous pouvez récupérer les boîtes (chaussures par exemple) afin de les décorer vous-même.

Ce qu'il vous faut pour cette opération :
Des boîtes en carton, de la colle, des ciseaux, de jolies feuilles de papier, du papier à tapisser autocollant, des marqueurs, des étiquettes, des pochoirs, des autocollants, des images…

Des idées de boîtes de rangement :
Boîte à chaussettes, boîte à couture, pour les factures de téléphone, à photos, boîte à crayons, à médicaments, boîte vide-poche, à ampoules, boîte à outils... Multipliez les thèmes pour qu'il soit facile de retrouver le bon objet en un clin d'œil.

Comment les décorer ?
Le plus facile est de coller une étiquette qui indique ce qu'il y a dedans. Le plus joli est de les recouvrir de papier et de coller une image de ce que la boîte contient - voire de dessiner si vous avez quelque talent.

Notre conseil
Créer une boîte de rangement est une excellente activité à réaliser avec vos enfants. Ils apprendront ainsi eux-mêmes à utiliser les bonnes boîtes pour les bons objets, de façon ludique !

A S T U C E S

Dépoussiérer un radiateur...

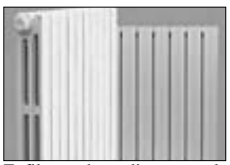

Enfilez au bout d'une spatule plutôt longue et fine une vieille chaussette. Puis passez-la derrière le radiateur en faisant des mouvements du haut vers le bas.

...l'intérieur d'un radiateur

Passez une chaussette tout le long d'un fil de fer assez rigide. Faites des mouvements de haut en bas à l'intérieur du radiateur.

Blanchir un appareil ménager jauni

Si votre appareil ménager a jauni, utilisez une éponge (du côté doux) imbibée de vinaigre blanc. Frottez toute la surface et laissez agir 15 min. Rincez ensuite avec de l'eau chaude.

Enlever l'odeur d'humidité d'un meuble

Ouvrez-le et videz-le et laissez aérer. Ensuite nettoyer le meuble avec de l'eau javellisée. Cela permettra de neutraliser toute moisissure et champignons.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Fléchés N°1698

escar-gots
cochon
orifice de colon
rougiras à peine
rurale
retiras
fermette du midi
plante à teinture
petit gâteau
jardins publics
coupai
nourris-sons
carnivo-res aqua-tiques
élevais
réunion mondiale
général sudiste
pièges à homards
cerf-volant
paradis hindou
note de musique
grande flaque
portion d'acte
greffait
te diri-geras
versant à l'ombre
abomi-nables
cassette à votes
paysan
bonne blague
arme d'espadon
voix d'opéra
tradi-tionnel
indiscu-table
pas très rapide
article de bazar
première lueur
imposent le blocus
deux se-mestres
filé
séculier
statue couchée
enzyme
répétera
éclusé
tissu de laine
vilaine
vocifé-ration
c'est aussi do
brillante
dur à entendre
crues
service d'antan
unité d'intensité
anneau de cordage
certifiés
élargit
donna à manger
triste sonnerie
don d'artiste
fin d'infinitif
faire du tort
accroche
très serré
vaga-bonde
nids de rapaces
joint
finaudes
se rebeller
sort
perçai de coups
décédée
engins de guerre
convain-cu
démoli-ront
fine
reine indienne
unité de rayon-nement
direction
unité de forestier
transpira
venu au monde
décoloré
créateur reconnu
cité près de Dijon
propulsé
mot de licence
suivies de leurs petits
axe de roue
son lait baignait Cléo-pâtre

SUDOKU N°1698

9	8			1	3			
6			9	7				
	5	4	8					
				2	5	8	7	
	6	7	3	9				
					7	9	3	
				3	6			4
			2	8			6	5

SOLUTION SUDOKU N°1697

6	4	3	1	7	2	8	5	9
8	7	5	9	6	4	1	2	3
1	2	9	5	3	8	7	6	4
5	3	7	2	8	9	4	1	6
4	8	6	3	5	1	9	7	2
2	9	1	6	4	7	3	8	5
7	1	2	4	9	5	6	3	8
9	6	8	7	2	3	5	4	1
3	5	4	8	1	6	2	9	7

SOLUTIONS MOTS FLECHES 1697

■ H ■ M ■ A ■ V ■ C ■ C ■ A
D E S A P P R O B A T I O N
■ M I N E R A L O G I E ■ G
L I T I G E S ■ R E E L L E
■ P U E R ■ S U D ■ R ■ A S
B L E ■ E M I N E N C E S ■
■ E R E ■ U S I N E E S ■ F
E G A R D S ■ E T A ■ P A L
■ I ■ M U E T S ■ N A R R E
E Q U I P E E ■ S T R I C T
■ U R N E ■ L O T ■ E T ■ R
H E B E R G E R O N S ■ P I
■ ■ A T ■ A V A R E ■ E U ■
E V I T E ■ I T E R A T I F
■ A N E ■ O S E ■ F R I S A
I L E ■ P L E U R ■ A R A C
■ I ■ F L E U R E R ■ A R T
E D I L E ■ R ■ P A S ■ D U
■ I R A I T ■ C E ■ O C ■ R
O T E ■ N O U R R I T U R E
■ E S S E N T I E L ■ L E Z

Un astéroïde a frôlé la Terre le 26 janvier

Le 26 janvier, l'astéroïde 2004 BL86 est passé en son point le plus proche de la Terre. Si le corps céleste n'est pas entré en collision avec notre planète, il a été suffisamment visible pour pouvoir être observé par des télescopes et autres instruments amateurs.

Après la comète Lovejoy, c'est au tour de l'astéroïde 2004 BL86 d'être sous le feu des projecteurs. L'objet céleste est passé près de la Terre le 26 janvier 2015 en début de soirée. Aucune collision n'était à craindre puisque le survol s'est fait à près d'1,2 million de kilomètres de notre planète, soit trois fois la distance Terre-Lune. Une marge de sécurité importante, située bien au-delà du seuil critique. Si la trajectoire de 2004 BL86 est suffisamment éloignée pour ne pas mettre en péril la sécurité des Terriens, cette distance représente tout de même un record. Cela fait de nombreuses années qu'un astéroïde de cette taille ne nous a pas approchés d'aussi "près". D'ailleurs, 2004 BL86 conservera le titre de l'approche la plus grande jusqu'en 2027, date à laquelle un autre astéroïde, 1999 AN10, "frôlera" la Terre à une distance de 300.000 kilomètres.

Une occasion unique

Bien que l'approche de 2004 BL86 ne représente pas de danger, elle a été suffisante pour que les Terriens profitent du spectacle. L'astéroïde a en effet un diamètre important, de près de 500 mètres, le rendant particulièrement visible. Selon la Nasa, il s'agit d'une occasion unique, digne d'intérêt ne serait-ce que pour sa rareté. D'autant plus que 2004 BL86 risque de ne plus s'approcher d'aussi près durant les 200 prochaines années, d'après Don Yeomans, scientifique au Jet Propulsion Laboratory de la NASA. L'astéroïde a été visible dans la nuit du 26 et à l'aube du 27 janvier. Sa luminosité, estimée à 8,8 de magnitude, n'est pas suffisante pour permettre l'observation à l'œil nu, mais assez toutefois pour pouvoir admirer l'astre avec de simples instruments.

Observable avec une bonne paire de jumelles

Les amateurs d'astronomie ont fait appel aux télescopes ou même d'une bonne paire de jumelles loin de la pollution lumineuse des villes et avec un ciel bien dégagé. 2004 BL86 a été visible au maximum de sa luminosité en Europe, en Afrique ainsi qu'en Amérique du Nord et du Sud. Le corps céleste a pu être observé dans sa lente évolution à travers le ciel, aux abords de la constellation de l'Hydre et du Cancer. Le passage de l'astéroïde a été également suivi par d'importants observatoires comme le Goldstone Observatory de la NASA en Californie ou le radiotélescope d'Arecibo de l'île de Porto Rico. Le but étant de récolter des informations sur cet astéroïde assez méconnu. 2004 BL86 a été découvert en janvier 2004 par un téléscope du projet Lincoln Near-Earth Asteroid Research (Linear) à White Sands au Nouveau Mexique. Depuis, les scientifiques en ont *relativement peu appris sur lui. "Aujourd'hui, nous ne savons quasiment rien à son sujet donc il y aura nécessairement des surprises"*, avait assuré Lance Benner, également du JPL, qui a participé

Déchiffrer des papyrus carbonisés par le Vésuve il y a 2.000 ans

Des rouleaux de papyrus ont été carbonisés lors de l'éruption du Vésuve en 79 avant J.-C. Découverts par les archéologues, ils se sont logiquement avérés très fragiles, empêchant de dévoiler leurs secrets, du moins jusqu'à aujourd'hui. L'équipe de chercheurs est en effet parvenue à mettre au point une technique non destructive qui permettrait de lire les textes inscrits sur ces supports sans avoir à les dérouler et risquer de fragmenter ou les réduire en cendres. La méthode a été testée avec succès sur des rouleaux antiques retrouvées dans une villa romaine d'Herculanum. Cette ville, avec Pompéi, est tristement célèbre pour sa sinistre histoire. Les deux localités ont en effet été radicalement dévastées il y a plus de 2.000 ans par la fulgurante éruption volcanique du Vésuve. Alors que Pompéi était ensevelie sous les cendres, Herculanum a souffert d'une nuée ardente. La chaleur de celle-ci a littéralement carbonisé les matériaux fragiles tels que le bois mais aussi le cuir ou encore les rouleaux de papyrus. Près de 1.800 ont été retrouvés il y a 260 ans dans la bibliothèque de la villa désormais baptisée "Villa des papyrus ". Bien que difficilement lisibles, ces vestiges n'en restent pas moins précieux. Depuis leur découverte, les scientifiques ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour tenter de lire ces papyrus très fragiles sans les endommager. Toutefois, jusqu'à aujourd'hui, toutes les techniques proposées se sont avérées vaines. Des séries de tests peu convaincants "*Au départ, les archéologues ont tenté de les ouvrir mécaniquement, en les déployant très doucement à raison d'un centimètre par jour. Mais cela a occasionné des dégâts majeurs"* explique à l'AFP Vito Mocella, chercheur au Conseil national de la recherche (CNR) italien. Avec les progrès de la science, d'autres idées ont vu le jour. "*Dans les années 70, 80, a été développée la technique dite d'Oslo*", poursuit le chercheur. Ce protocole consistait à utiliser un produit gélatineux pour tenter de décoller les différentes couches. Testé sur deux rouleaux conservés par l'Institut de France, elle s'est avérée désastreuse. "*Un rouleau a explosé en 1.800 fragments"*, indique Vito Mocella. Avec ses collègues, le chercheur a travaillé au développement d'une nouvelle méthode révolutionnaire. Cette dernière est le fruit d'une étroite collaboration entre le CNR italien, le CNRS et de l'ESRF, synchrotron de Grenoble. Elle a récemment été décrite dans la revue *Nature Communications.*

Les exploits de la tomographie

Pour parvenir à un tel exploit, l'équipe a utilisé la tomographie X en contraste de phase (XPCT). Contrairement à l'utilisation classique des rayons X, cette méthode permet de mieux percevoir la différence entre le papyrus et l'encre, fabriquée à partir de carbone issu des résidus de fumée et donc d'une densité quasiment identique à celle de son support carbonisé. Pour ce faire, la XPCT utilise des variations d'indices de réfraction. Grâce à ce protocole, les chercheurs ont pu déchiffrer des mots sur le fragment d'un rouleau de papyrus conservés à l'Institut de France et plusieurs lettres de l'intérieur du rouleau sans l'endommager. Il sont même pu comparer l'écriture des papyrus avec d'autres en meilleur état, aboutissant à une piste quant à l'auteur des écrits. "*C'est une révolution pour les papyrologues"*, affirme Vito Mocella repris par *Nature. "Notre but était de montrer que la technique a marché pour lire , à l'intérieur des papyrus sans y toucher. A présent, nous devons peaufiner la technique et les algorithmes"*, relève-t-il.

Une fenêtre sur le passé

Dans le futur, les chercheurs pensent pouvoir obtenir l'image d'un papyrus dans son ensemble en quelques heures d'analyse et déchiffrer ainsi ce qu'il reste des textes présents. Une prouesse que les spécialistes attendent depuis près de 300 ans, considérant les papyrus comme une rare opportunité d'accéder directement à des textes antiques. Les textes d'Herculanum "*sont très importants pour notre compréhension de la philosophie hellénistique*", l'ensemble des courants de pensée apparu durant la période du même nom, entre la mort d'Alexandre le Grand en 323 avant J.-C et l'émergence de l'Empire Romain vers 30 avant J.-C, souligne David Blank de la University of California. Néanmoins, la technique pourrait aussi s'avérer très utile pour d'autres objets archéologiques. "*Nous pourrions facilement trouver d'autres choses qui sont en mauvais état comme ça, et la technologie pourrait être utilisée dessus*", conclut pour *LiveScience*, Jennifer Sheridan Moss, papyrologue à la

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Jacuzzi

Inventeur : Roy Jacuzzi Date: 1968 Lieu : états-Unis

Roy Jacuzzi commence à travailler au sein de la société familiale, Jacuzzi Brothers Inc., qui s'était lancée quelques années plus tôt dans l'hydrothérapie. A cette époque, sentant que les Américains sont de plus en plus sensibles à leur santé et à leur bien-être, il développe le premier bain à remous. Il commence par vendre son invention sur les foires locales.

ENQUÊTES CRIMINELLES : LE MAGAZINE DES FAITS DIVERS

20h45 W9

L'affaire Floury : la victime n'a rien vu venir 24 septembre 2011, La Gacilly dans le Morbihan. Il est 22h30 quand Lionel Floury, 43 ans, part dépanner son épouse Muriel, 38 ans, mère de leurs 7 enfants. Arrivé sur place, Lionel est agressé par un homme qui s'enfuit. Sévèrement touché, il se remettra de ses blessures. Mais peu après, l'homme est victime d'un empoisonnement - «Sans mobile apparent : l'affaire Caroline Nolibé» Le 31 juillet 1991 vers 23h, Caroline Nolibé, 18 ans, est poignardée à mort devant la grille de la maison familiale à Clairac dans le Lot et Garonne. Mais ce qui pourrait ressembler à un crime de rôdeur va se transformer en un terrible drame familial

OUVELLE STAR DEUXIÈME DIRECT À L'ARCHE SAINT-GERMAIN

22h30 8

Ils étaient 50 au Théâtre, puis 16 avant l'"Épreuve du feu» à la Gaîté Lyrique. Ils ne sont désormais plus que neuf chanteurs à concourir en direct de l'Arche Saint-Germain, à Issy-les-Moulineaux, dans un décor flambant neuf. Benjamin Castaldi sera leur Monsieur Loyal. À ses côtés le jury de musiciens - composé d'Elodie Frégé, Sinclair, Yarol Poupaud et André Manoukian - reprendra ses fameux rouges et bleus attribués après chacune des prestations des candidats. En cours d'émission, Laure Falesse présentera «l'envers du décor» des castings et du Théâtre

ACCUSÉ L'HISTOIRE DE SIMON

22h30 2

Un soir, Simon assiste dans une rue à l'agression brutale d'une jeune femme. Tétanisé par la peur, il est incapable d'intervenir. Hanté par sa lâcheté, il décide de retrouver la victime, prénommée Charlotte. Il gagne peu à peu sa confiance et l'héberge dans son gîte le temps de sa convalescence. Ces deux êtres tombent amoureux l'un de l'autre. Simon ne lui dira jamais de quoi il se sent coupable. Mais un jour, il recroise l'agresseur de Charlotte

DES RACINES ET DES AILES LA FRANCE DES GRANDS

20h45 3

Pour ce numéro, Carole Gaessler est partie à la rencontre de personnes qui oeuvrent à protéger et préserver des espaces naturels qui font la diversité de la France. François Michel est géologue, mais aussi guide de haute montagne. Au cours d'un vol de repérage au-dessus du massif du Mont-Blanc, il raconte l'histoire des glaciers alpins qui ont façonné le paysage. Mais à ce jour, une évidence s'impose : les grands glaciers reculent. Sont-ils condamnés un jour à disparaître ? En compagnie du glaciologue Luc Moreau et du climatologue Olivier Couach, François Michel remonte la Mer de Glace, le plus célèbre et le plus grand glacier français. Leur destination : le refuge du Requin

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

A DANGEROUS METHOD

20h50 arte

Zurich, 1904. Carl Jung, 29 ans, psychiatre, est au début de sa carrière et partage sa vie avec sa femme, Emma. S'inspirant des travaux de Sigmund Freud, Jung tente le traitement expérimental connu sous le nom de psychanalyse sur Sabina Spielrein, âgée de 18 ans. Sabina, jeune Russe cultivée qui parle l'allemand, a été diagnostiquée «hystérique», et a la réputation d'être agitée et violente. Lors de ses séances avec Jung, elle expose une jeunesse gâchée par les humiliations et une composante sexuelle sado-masochiste. Grâce à leur correspondance, Jung parvient à une grande complicité intellectuelle avec Freud, sur le cas de Sabina

LE VOYAGE DE CHIHIRO

20h45 4

Les parents découvrent dans un restaurant de nombreux mets succulents et ne tardent pas à se jeter dessus. Ils se transforment alors en cochons. Prise de panique, l'énigmatique Haku se charge d'expliquer à Chihiro le fonctionnement de l'univers dans lequel elle vient de pénétrer. Pour sauver ses parents, la fillette va devoir faire face à la terrible sorcière Yubaba

MAISON À VENDRE

20h50 M6

Antonio et Antonia, 60 ans, vivent à Saint-Denis. Mariés depuis quarante ans, ils ont 2 enfants, Kevin, 24 ans, qui vit toujours avec eux, et Nelly, 33 ans, qui vit à 30 km de chez eux avec son mari et son bébé. Et c'est là que le bât blesse : Antonio et Antonia doivent se rapprocher de leur fille pour s'occuper de leur petite-fille, et veulent déménager au plus vite. Mais depuis huit mois, la maison n'a pas attiré beaucoup de visiteurs et aucune offre n'a aboutie - Dorian et Séverine, 38 et 35 ans, sont mariés depuis sept ans. Ils vivent en appartement en Seine-et-Marne. Ils ont deux enfants, mais le petit dernier, Thomas, est beaucoup trop bruyant au goût des voisins

CHICAGO POLICE DEPARTMENT DU SANG SUR LES MAINS

20h50 TF1

Visiblement pris de panique, Justin va trouver Erin chez elle. Celle-ci remarque qu'il a du sang sur les mains. Justin prétend s'être battu devant un bar, mais Eric ne le croit pas. Il disparaît. Gradishar demande à Voight d'enquêter sur le meurtre de Frank Fitori, un parrain de la Mafia, le principal suspect étant Alessio Colo, l'un de ses amis. Elle le sait et fait pression sur lui en le menaçant de l'envoyer en prison s'il refuse

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe
Rostomia Clairval - Alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Dakota Johnson

en couverture de Vogue

Dakota Johnson est en couverture du prochain numéro du Vogue américain. Elle a été filmée par Gustav Johansson dans un court-métrage intitulé "Just A Minute".

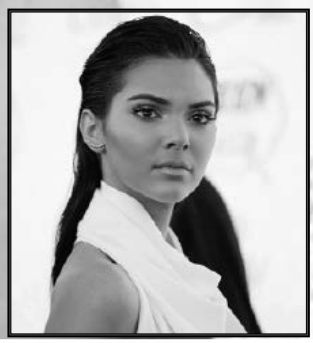

Kendall Jenner

elle ne veut pas vieillir

Kendall Jenner refuse d'avoir 20 ans : "Je viens d'avoir 19 ans et j'ai peur de fêter mon 20e anniversaire, qui est le passage vers l'âge adulte", a-t-elle confié.

Leila Ben Khalifa

dans DALS au Liban

Leila Ben Khalifa réalise un de ses rêves : la compagne d'Aymeric Bonnery participera dans les prochaines semaines à Danse avec les stars au Liban. Une bonne nouvelle pour elle !

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h18
Dohr	13h02
Asr	15h49
Maghreb	18h16
Icha	19h36

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 2391| Mercredi 28 janvier 2015

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA

Appel à une action africaine collective contre Boko Haram

La présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a appelé lundi à "*une action africaine collective contre Boko Haram*" lors des débats entamés lundi à Addis Abeba, de la 26e session du Conseil exécutif (Conseil des ministres des Affaires étrangères) de l'Union africaine (UA) pour préparer le sommet ordinaire de l'Union prévu les 30 et 31 janvier.

Lors des débats, qui se poursuiveront mardi, la présidente de la Commission de l'UA, Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, a déclaré dans son discours : "*Ce qui a commencé comme un gang criminel localisé [au Nigeria] s'étend maintenant en Afrique occidentale et centrale*".

"*Ce n'est pas seulement une menace pour certains pays. C'est une menace pour l'ensemble du continent. C'est une menace mondiale qui doit être traitée au niveau mondial, mais avec l'Afrique en tête*", a-t-elle poursuivi.

La présidente a aussi déclaré qu'elle était "*profondément horrifiée par la tragédie que Boko Haram continue à infliger à notre peuple, enlevant des jeunes filles de l'école, incendiant des villages, terrorisant des communautés entières et tuant de manière insensée. Nous devront tous déclarer cet état, de choses inacceptable !*".

Elle a en outre salué le Tchad pour "*sa disponibilité à aider le Cameroun dans la lutte contre les insurgés*", notant que la Commission de l'UA "*a accéléré ses consultations en cours avec les Etats membres, les communautés économiques régionales et d'autres partenaires sur la façon de traiter avec Boko Haram*".

Il y a quelques jours encore, le conseiller à la sécurité du président nigérian Goodluck Jonathan affirmait que le Nigeria avait tout à fait les capacités de gérer le problème Boko Haram avec ses seuls partenaires de la sous-région : le Niger, le Tchad et le Cameroun.

Lors de cette 26e session du Conseil exécutif, les ministres des Affaires étrangères et autres ministres ou autorités désignés par les gouvernements des Etats membres de l'UA vont délibérer sur les questions de l'ordre du jour du Sommet de l'UA, dans le cadre de la préparation de la 24e Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union.

Le thème du Sommet de l'UA porte sur "Année de l'autonomisation de la femme et développement de l'Afrique pour la concrétisation de l'agenda 2063". Ce Sommet de l'Union africaine, le 24e du genre, sera précédé,

le 29 janvier, par la réunion du Comité d'orientation des chefs d'Etat et de Gouvernement du Nepad.

PROMOTION DE L'ACTION DE L'APPAREIL DOUANIER

Plaidoyer pour une meilleure formation

La formation constitue un facteur essentiel pour la promotion de l'action de l'appareil douanier, a affirmé, lundi à Adrar, le directeur général des Douanes, Mohamed Abdou Bouderbala

S'exprimant sur les ondes de la radio locale, M. Bouderbala a estimé que *"la formation constitue un facteur essentiel pour la promotion de l'action de l'appareil douanier"*, soulignant, à ce titre, que "*plus de 1.800 douaniers sont formés annuellement et orientés vers les différentes structures réalisées, notamment dans les régions du Sud qui ont bénéficié d'une bonne partie de ces postes*".

Retraçant les principales phases ayant marqué le processus de modernisation de l'administration douanière, il a fait état de la réalisation des structures pour améliorer le cadre de travail et l'efficacité de l'action douanière à travers le rapprochement des partenaires et opérateurs économiques afin de faciliter leurs démarches.Intervenant dans le cadre de la célébration de la journée mondiale des douanes (26 janvier) qu'a abritée la wilaya d'Adrar, le DG des Douanes a indiqué que les 6.000 km de frontières dont dispose l'Algérie mettent les Douanes devant un défi de taille nécessitant une plus grande présence sur le terrain des agents de lutte contre les différentes formes de contrebande, en coordination avec les autres corps sécuritaires. Auparavant, M. Bouderbala avait présidé les activités officielles marquant la célébration de la Journée mondiale des douanes, placée cette année sous le signe de "Coordination dans la gestion des frontières : implication des différents intervenants". Lors de cette célébration, organisée à la maison de la Culture d'Adrar, ont été honorés les vainqueurs du deuxième championnat national de tir aux armes des agents douaniers, remporté par la direction régionale des Douanes de Béchar, ainsi que des retraités du corps des Douanes. M. Bouderbala a achevé sa visite de deux jours dans cette wilaya par l'inauguration de l'inspection des services douaniers à Adrar, réalisée sur deux étages sur une superficie de 3 hectares pour un coût de 215 millions DA et doté de deux logements de fonction.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

127 personnes arrêtées

Cent vingt-sept personnes, ayant commis divers crimes et délits, ont été arrêtées suite à 28 descentes menées par des patrouilles de la Sûreté nationale dans plusieurs quartiers au niveau national, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Les personnes arrêtées ont été présentées devant les parquets territorialement compétents, précise la même source ajoutant que cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de la DGSN de lutte et de prévention contre la criminalité. La DGSN a, en outre, rappelé le numéro vert 15 48 qui est mis à la disposition des citoyens pour dénoncer toute atteinte à leur sécurité ou à leurs biens. Par ailleurs, les services de sûreté de la wilaya de Boumerdès ont organisé en coordination avec la direction de l'Education une journée de sensibilisation aux dangers des accidents de la circulation et le fléau de la drogue au profit de 580 élèves accompagnés du staff pédagogique dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication de l'année scolaire en cours.

ADDIS ABEBA

Lamamra s'entretient avec ses homologues de Norvège et du Luxembourg

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui conduit la délégation algérienne à la 26e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), a eu lundi soir à Addis-Abeba (Ethiopie) des consultations et des entretiens avec plusieurs autres chefs de délégations. Lamamra a ainsi rencontré le ministre des Affaires étrangères du royaume de Norvège, Borge Brende, avec lequel il s'est entretenu sur les différentes questions d'intérêt régionales et internationales. Les échanges ont également porté sur l'état et les perspectives du marché pétrolier mondial ainsi que les prochaines échéances dans les relations bilatérales. Le chef de la diplomatie algérienne a également rencontré son homologue luxembourgeois, Jean Asselborn, avec lequel il a évoqué les dossiers d'actualité, notamment la situation au Sahel ainsi que les efforts de médiation au Mali et en Libye. Par ailleurs, Lamamra a abordé les préparatifs de la 4e session du Conseil d'association Algérie-Union Européenne prévu avant la fin de l'année 2015, a-t-on indiqué auprès de la délégation algérienne.

AÉROPORT DE BECHAR

Homologation de la piste secondaire

La piste secondaire de l'aérodrome Boudghène-Ben-Ali à Béchar a été homologuée lundi pour sa mise en exploitation. L'homologation de la piste secondaire de cet aéroport, de dimension régionale, s'est faite lors d'une cérémonie présidée par les ministres des Travaux publics et des Transports, Abdelkader Kadi et Amar Ghoul.

Cette homologation s'est faite après un vol d'essai effectuée par un aéronef de la compagnie nationale Air-Algérie, en présence des membres d'une commission de spécialistes (ministères des Transports et Travaux publics et représentants de l'Entreprise nationale de navigation aérienne). D'une longueur de 3.335 mètres sur 45 mètres de largeur, cette piste a nécessité pour sa réalisation un investissement public de 999 millions DA, au titre d'un programme de modernisation des infrastructures et autres servitudes de cet aéroport, a signalé le ministre des Transports. La mise en service de cette seconde piste qui répond aux critères internationaux sera d'une grande contribution au développement des transports aériens dans la région, de même qu'un outil de développement de l'aviation civile dans cette partie du pays, a indiqué Ghoul, à l'issue de la cérémonie d'homologation.

L'aéroport Boudghène-Ben-Ali, qui s'étend sur une superficie de 250 hectares, est doté d'une piste principale de 3.000 mètres de longueur sur 45 mètres de largeur, ainsi que d'un parc d'avion de 380 mètres linéaires sur 185 mètres de largeur, et d'une aérogare de voyageurs de 2.190 mètres carrés.

L'an dernier, 60.573 passagers, dont 248 à destination de l'étranger, ont transité par cet aéroport qui a aussi totalisé, durant la même période, un volume de fret de 158.576 kg, à travers 1.966 mouvements d'avions, ont fait savoir ses responsables.